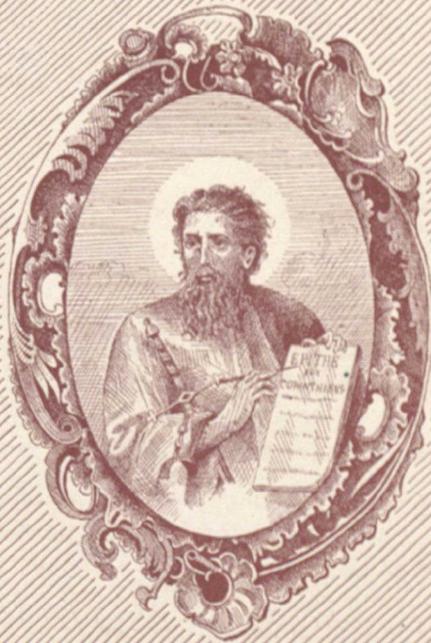


Vol 1, No. 10

L'APOTRE

Québec, 15 juin 1920

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 juin 1920

TEXTE

Page		
361—	Sainte Jeanne d'Arc.....	P. DUCHAUSSOIS, O.M.I.
363—	Je n'y suis pas.....	JACQUES HERBÉ (<i>La Maison</i>).
365—	Une nouvelle Bienheureuse : Anna-Maria Taïgi.....	(<i>L'Ange-Gardien</i> .)
367—	L'offrande au Sacré-Cœur.....	VITALIS
370—	L'enfant et le jardinier (<i>poésie</i>).....	R. P. LACASSE, O.M.I.
372—	Souvenir d'un coup de hache.....	
374—	Le billet de loterie.....	Abbé E. DUPLESSY (<i>Le Noël</i>).
375—	Nécessité de la Religion.....	R. P. ALEXIS, cap.
378—	La grande guerre et ses grandes figures : Le général Maistre.....	ADRIEN LINDEN
381—	Le nom béni (<i>poésie</i>).....	
382—	Éphémérides canadiennes : mai 1920.....	G. LATOUR
386—	Un aimant... en plomb.....	
387—	La potasse d'Alsace.....	H. CHERPIN
388—	La gomme à mâcher.....	CYR (<i>La Croix</i>)
390—	Le sursalaire familial.....	L. CHRISTIANI
391—	Le Socialisme.....	MARIE ROLLET
395—	Les chambres à coucher.....	A. ACLOQUE
396—	La fatigue nerveuse.....	
398—	Pour s'amuser.....	(<i>Semaine Religieuse de Lyon</i>).
399—	Pour vous petits enfants.....	ARNAULT.
400—	A dire : Messe et vocation (<i>poésie</i>).....	
	Le calimaçon (<i>poésie</i>).....	

ILLUSTRATIONS

362—	Portrait de sainte Jeanne d'Arc.....	
366—	Portrait populaire de la bienheureuse Anna-Maria Taïgi.....	
371—	Bredouille (sous les feuilles de choux).....	Tableau de M. EUGÈNE GIRARDET.
378—	Portrait du général Maistre.....	
382—	Portrait de sir Louis-Amable Jetté.....	
383—	Son Excellence le duc de Devonshire débarquant à Québec.....	
384—	Portrait de M. l'abbé Alphonse Tétu.....	
385—	Vue extérieure du nouvel édifice du Parlement du Manitoba, à Winnipeg.....	
385—	Portrait de M. l'abbé G. Giroux.....	
394—	L'épave.....	Tableau de M. MARONIEZ.

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC, 15 JUIN 1920

No. 10

Sainte Jeanne d'Arc

COMME si elles eussent été trop grandes pour tenir toutes deux dans le cadre solennel d'une même fête, l'Église a voulu séparer la canonisation de Marguerite-Marie et celle de Jeanne d'Arc.

C'est qu'elles furent, l'une et l'autre, d'incomparables saintes de France.

C'est surtout que Marguerite-Marie, la voyante du Sacré Cœur, sauveur du monde, et Jeanne d'Arc, qui sauva la Fille aînée de l'Église furent bien plus que des françaises.

De Jeanne d'Arc, Pie X le déclarait, en la béatifiant: "Elle brille comme un astre nouveau destiné à être la gloire, non seulement de la France, mais de l'Église universelle".

Aujourd'hui, toutes les nations peuvent tomber à genoux et invoquer cet astre nouveau: sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous.

Dire que la France doit la pureté conservée de sa foi à sa libératrice du XV^e siècle, c'est déjà, certes, énoncer un grand titre de gloire pour Jeanne d'Arc. Que fut, en effet, devenue la religion de la France, si notre patrie se fût trouvée anglaise, à la veille de la tempête qui, sous Henri VIII et Élisabeth, allait détacher tant d'âmes de l'unité romaine et les faire voguer vers l'erreur sur un fleuve de sang martyr? Quelle nation fût restée assez fidèle pour ramener la France au port de la vérité? Toute la *latinité* ne l'eût-elle pas, au contraire, suivie dans la déchéance?

Sainte Jeanne d'Arc, vous avez donc sauvé la foi de la France. Ajoutons: Vous avez sauvé, par la foi de la France, la foi de l'Angleterre. Sur la tête de Jeanne, à Rouen, l'Angleterre, encore catholique, avait écrit: "Hérétique, apostate, schismatique, malcréante de la foi

de Jésus-Christ". Ironie de l'histoire: n'était-ce pas, signée par Albion elle-même, cent ans à l'avance, sa propre condamnation?

Et voilà que depuis cinquante ans, il nous est donné d'assister au spectacle de la nation, que Jeanne, "bouta hors de toute France", revenant, sinon en masse, du moins flot à flot, unité par unité, ministre par ministre, monastère par monastère, à la lumière de la vraie foi. Or, de cette lumière qui a tendu le flambeau aux éminents convertis de l'ancienne Ile des Saints? La France, sa voisine, par ses écrivains, par ses orateurs, par ses exemples chrétiens, par ses sanctuaires de miracles.

L'Angleterre, qui jamais encore n'a rapporté les peines capitales édictées par ses rois contre le sacerdoce catholique, contre la simple soutane du prêtre, a reçu les religieux et les religieuses de France; elle a honoré de son respect un congrès eucharistique international; elle a élevé des monuments à Jeanne d'Arc: il ne lui restait plus qu'à assister officiellement, à côté de la France, aux solennités de la canonisation. C'est fait.

Que dire maintenant de la dernière victoire remportée par la France sur un autre ennemi qui l'avait piétinée victorieusement, croyait-il, en 1870, et qui, voulant la germaniser enfin, a déchaîné sur elle ses hordes dévastatrices? Quel fut le dessein de Dieu, caché aux yeux qui ne veulent pas voir, mais transparent, dès le miracle de la Marne, aux yeux croyants? Serait-ce témérité de croire qu'une fois de plus Jeanne d'Arc elle-même sauva la France, et que, par la France victorieuse, elle aura désormais l'ambition de sauver l'Allemagne hérétique?

On avait oublié la lettre de portée providentielle, que la sainte guerrière avait écrite d'Orléans à l'ennemi de son roi: "Prince de



Portrait de SAINTE JEANNE D'ARC, d'après le seul document authentique connu, une peinture du roi René, contemporain de sainte Jeanne d'Arc et de Charles VII.

Bourgogne, disait-elle, je vous fais assçavoir, de par le Roy du Ciel, pour votre bien et votre honneur, que vous ne gagnerez point la bataille à l'encontre des loyaulx François, et que tous ceulx qui guerroyent au dit saint Royaume de France guerroyent contre le Roy Jhésus, Roy du Ciel et de tout le monde. S'il vous plaift à guerroyer, allez sur le Sarrazin "

L'Ennemi moderne, loin d'aller sur le Sarrasin, recourut au Sarrasin, au Turc, pour aller sur le pays que Jeanne garde toujours pour son *Jhésus, le Roy du Ciel*.

Il ne reste plus à la guerrière apôtre qu'à poursuivre sa conquête, sa revanche... Déjà les échos apportés par la presse catholique

et par des lettres de nos frères en religion du fond de cette Allemagne nous apprennent que le sentiment populaire accuse l'ambition protestante de la défaite, et que les filets miséricordieux des missionnaires se rompent à se jeter dans les populations qui de l'hérésie séculaire reviennent à la foi.

Combien de ces conversions auront jailli de la sainte fécondité de l'holocauste de Jeanne d'Arc, ce sera l'une de nos joies de l'apprendre et de le savourer au ciel.

Depuis le Calvaire, toute immolation, unie à celle de Jésus-Christ, se répand en grâces sur le monde ; et, de même que ce fut premièrement sur les pécheurs, vrais auteurs de sa crucifixion,

que Notre-Seigneur jeta les ondes de son sang, ainsi chaque sainte victime est devenue le gage de l'espérance et du salut pour ses persécuteurs.

Quelle victime, et victime de quels bourreaux du présent et de l'avenir, fut cette enfant de dix-neuf ans, quatre mois et vingt-quatre jours, que l'on brûla le 30 mai 1431 !

Mais n'oublions pas que Jeanne mourut d'abord pour le salut de la France.

Or de cette France, arrosée du sang de Jeanne d'Arc, devait se détacher bientôt un rameau qui verdoie encore de sa sève antique, épargné qu'il fut par les tourmentes de l'hérésie du XVII^e siècle et de la révolution du XVIII^e, développé qu'il est par les trois siècles de sa propre vitalité catholique et nationale : le Canada.

“... Nous sommes de la France de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie, écrivait Sa Grandeur Mgr Roy, dans sa circulaire au clergé du 4 mai 1920. Cet héritage de vertu et de gloire fait partie de notre patrimoine ; c'est un bien de famille auquel nous avons des titres incontestables. Elle est bien nôtre la noble Pucelle, et c'est à préparer notre destinée qu'elle travaillait, alors que, guerroyant au nom de Dieu, elle faisait cesser la grande pitié au royaume de France.”

Au Canada appartenait donc la Jeanne d'Arc de la vieille France. Elle est deux fois à lui depuis que le Canada a versé pour le salut du pays de Jeanne d'Arc le sang de ses enfants. Du haut du ciel, Jeanne a compté les gouttes de ce sang loyal ; du ciel, elle le fera redescendre sur le Canada en pluie de bénédictions.

La prière canadienne, d'ailleurs, n'a pas attendu la canonisation de Jeanne d'Arc pour monter vers elle.

Le 1^{er} février 1914, une Jeanne d'Arc, copie magnifique du chef-d'œuvre de Desvergnès et choisie, à Orléans même, par feu le Révérend Père Portelance, O. M. I., curé de la paroisse canadienne-française du Sacré-Cœur à Winnipeg, était solennellement bénie. Par une longue série de sermons sur Jeanne d'Arc, l'éloquent pasteur avait préparé sa population à la fête, qui fut, de l'aveu de tous, la plus belle démonstration religieuse de cette église, née au centre de l'immense Canada. Je fus le témoin attendri de cette scène qui dura deux heures, et qui se déroula devant l'auditoire le plus compact, le plus recueilli, le plus vibrant d'affection pour Jeanne d'Arc, pour l'Église et

pour la France que j'aie jamais vu. La grande guerre ne s'annonçait encore que par de lointains grondements ; les flots de sang français et canadien-français ne s'étaient pas encore mêlés sur les champs de bataille de France ; la victoire n'avait pas encore hâté la canonisation espérée de Jeanne d'Arc ; mais chacun des prêtres présents à cette apothéose, organisée par le vaillant Oblat canadien-français, voyait dans un rêve toutes les églises de l'Amérique française, Canada, Nouvelle-Angleterre, Louisiane, se parant d'une statue de Jeanne d'Arc, et apprenant dans l'histoire toujours racontée de la sainte Pucelle depuis Domremy jusqu'à Rouen, les grandes leçons de pureté, de dévouement, de charité, aussi bien que de nationale fierté.

P. DUCHAUSSOIS, O. M. I.

Je n'y suis pas . . .

JACQUES, blondin de cinq ans, vient de commettre une faute, mais une faute très grave, car elle a mis son père dans un état d'exaltation où passent l'étonnement, la tristesse, l'indignation, la colère et toute une gamme de sentiments qui rend un son dont Jacques ne prise guère l'harmonie.

Jacques a menti ! Il a sciemment trompé son petit frère . . .

Sa faute est grave, sans doute, puisqu'elle indigné tant son père et qu'elle provoque un tel flot d'imprécations et de menaces.

Et Jacques, plus étonné que triste, pleure silencieusement, quand tout à coup retenti le timbre de la porte d'entrée.

— Marie, dit le père à la servante, si c'est pour moi, dites que je n'y suis pas ! . . .

Et Jacques sursaute . . . et ses larmes cessent de couler.

Quoi ! son père lui-même vient de mentir, de faire mentir !

Eh bien ! alors, et lui, il n'aurait pas le droit d'imiter son père ? Qu'est-ce donc que cette comédie qu'on joue devant lui et pour lui ?

Le beau sermon paternel avec tout son solennel pathétique, ses appels à la dignité, à la con-

fiance, à l'honneur, tout cela, c'est de la frime, du bluff, et Jacques non plus " n'y est pas pour le recevoir ".

O père imprévoyant, ignorez-vous donc que chacun de vos enfants est le plus sagace observateur de votre conduite ?

Ignorez-vous donc que vos paroles, vos conseils, vos exhortations, quelque éloquence que vous leur prêtiez, ont une force émotive mille fois moindre qu'un seul exemple venant de vous.

Vous vous ingéniez à suggérer le bien, vous ne vous laissez pas de censurer le mal, mais quelle aberration est la vôtre si vous croyez que vos paroles trouvent un écho fidèle dans l'âme de vos enfants !

Vous parlez, vous et eux, deux langues différentes : les raisons qui vous frappent ne les ébranlent point, les mêmes mots sont chargés d'idées qui ne sont point identiques; vos enfants ne vous comprennent pas plus que vous ne les comprenez.

" Écoutez, dit Rousseau, un petit bonhomme qu'on vient d'endoctriner ; laissez-le jaser, questionner, extravaguer à son aise, et vous allez être surpris du tour étrange qu'ont pris vos raisonnements dans son esprit ; il confond tout, il renverse tout, il vous impatiente, il vous désole quelquefois par des objections imprévues, il vous réduit à vous taire ou à le faire taire. "

Vous rappelez-vous l'histoire de cet enfant qui pleurait, après un pathétique récit biblique, " sur ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith " ?

Mais où l'enfant ne se trompe pas et comprend vite, c'est lorsqu'il observe la conduite de ses proches.

Rien ne lui échappe, et malgré les ruses d'apache que les parents emploient parfois pour dérober à ses regards ou soustraire à ses oreilles tels actes ou telles paroles qu'il ne peut, qu'il ne devrait plutôt ni voir ni entendre, il a bientôt fait d'éventer la mèche et de percer à jour le mystère dont on veut, pour lui, envelopper ces actes et ces paroles.

Et s'il découvre ainsi des défauts et des vices !

L'enfant, durant ses premières années, croit en la toute-puissance et en l'impeccabilité de ses parents. La parole de ceux-ci est un oracle infaillible, leur conduite la norme de sa morale.

Or, toute famille, dit un proverbe anglais, a dans quelque armoire un squelette soigneuse-

ment caché. Tout homme a ses faiblesses, ses tares qui viennent malheureusement à jour dans le laisser-aller du foyer familial.

Qui dira le drame qui se joue dans les petites âmes le jour où s'effondre la croyance consolante en l'impeccabilité d'un père ou d'une mère !

Et qui dira aussi le désarroi de leur conscience !

De plus, l'enfant est imitateur ; il imite volontairement, il imite inconsciemment.

L'idéal des tout petits est d'agir " comme les grands ", et alors même que ne s'exerce point leur activité imitatrice volontaire, ils sont encore à la merci de l'imitation inconsciente qui les domine et imperceptiblement les façonne.

Le langage maternel ne les a-t-il pas appelés, de tous temps et en tous pays : " chers petits singes " ?

Mais leur imitation est élective : la force de suggestion qu'ils subissent est en fonction directe de la préférence qu'ils accordent à ceux de qui elle vient.

De quelle force donc ne doit pas être la suggestion inspirée par les actes des parents !

Dans l'enseignement moral, plus encore que dans l'enseignement intellectuel, la méthode intuitive est la plus directe et la plus féconde.

" Il y a une vertu de persuasion dans l'ambiance familiale ; sans doute, elle comporte des incertitudes, des erreurs et des fautes même, mais enfin l'éducation d'honnêtes gens ne demande pas tant de décoctions à base scientifique ; il y a un enseignement et une vertu dans le fait d'être, pour un père de famille, simplement et sans phrases, " un brave homme ".

Mais les parents, pour ne pas s'imposer la gêne de se surveiller perpétuellement, croient souvent se disculper en disant : " L'enfant ne remarque pas cela, l'enfant ne nous entend pas, l'enfant ne comprend pas. ; "

Quelle illusion !

Ignorent-ils donc la puissante et ingénieuse perspicacité des enfants, surtout lorsque cette perspicacité est aiguillonnée par les allures à demi-cachottières des parents et surtout lorsqu'elle est intéressée ?

Ce sont d'admirables enquêteurs que les enfants et de grands diplomates.

Vous parlez à mi-voix tandis que votre fils s'amuse silencieusement dans son coin à édifier laborieusement un château de cartes intermi-

nable : un clin d'œil, un haussement d'épaules, tel autre geste rapide porte une pensée que vous ne voulez point publier ; l'enfant ne bronche pas mais il a vu et son esprit s'exerce à des déductions d'une logique implacable — car elle est implacable, la logique enfantine ! — et son œil est aux aguets et son oreille aux écoutes pour ne point perdre l'effet de votre . . . discrétion.

Ne faites pas de bruit, disait Juvénal, l'enfant dort. . . Disons mieux ; L'enfant veille, ne faites pas de mal.

JACQUES HERBÉ.

(La Maison)

Une nouvelle Bienheureuse

ANNA-MARIA TAÏGI

Dimanche, le 30 mai, S. S. Benoît XV a procédé solennellement à la béatification de la Vénérable Anne-Maria Taïgi, qui vécut à Rome de 1769 à 1837.

La nouvelle Bienheureuse ne fut pas une martyre, ni une fondatrice d'ordre, pas même une personne remarquable dans le monde. Elle était la fille et l'épouse de pauvres gens. Elle fut une chrétienne admirable et une épouse modèle. La béatification de cette servante de Dieu est la glorification des vertus qu'elle a pratiqués comme épouse et comme mère chrétienne. Toutes les mères et épouses devraient la prendre pour modèle de leur vie domestique et intérieure.

Anna-Maria Gianetti, naquit à Sienne, en Toscane, le 29 mai 1769. Dès son enfance elle ressentit toutes les âpretés de l'indigence. Ses parents ayant subi des revers de fortune, décidèrent de quitter la ville pour mieux cacher leur misère et trouver du travail. Ils se rendirent à Rome, à pied. Luigi Gianetti obtint une place de domestique et la mère fit agréer çà et là ses services. La jeune Anna-Maria, alors âgée de cinq ans, fut admise gratuitement chez les *maestre pie* (pieuses maîtresses,) de la "Via Graziata."

Anna-Maria était une charmante petite fille, d'une grande distinction, d'une intelligence éveillée et d'un naturel vif et ardent. La piété l'emportait encore en elle sur les grâces du

jeune âge. Elle grandit dans l'innocence, travaillant d'abord avec sa mère puis comme femme de chambre au palais Mutti, où servait son père. C'est là qu'elle connut Dominico Taïgi dont, après avoir pris l'avis de ses parents et de son confesseur, elle devint l'épouse.

Anna-Maria se laissa quelque temps aller à de légères vanités mais bientôt de cruelles anxiétés envahirent son âme délicate. Un jour, pressée par la grâce, elle se résolut de ne vivre plus que pour Dieu et de devenir une sainte. Dès lors, elle renonça à ses parures et à ses colifichets et revêtit, comme une femme du peuple, une robe simple et grossière. Sentant le besoin de se rapprocher davantage de Dieu, elle eut souhaité par moments, être religieuse, mais c'était impossible. Elle voulut alors vivre dans le monde comme une religieuse. Elle revêtit l'habit des Tertiaires des Trinitaires déchaussées.

A partir de ce jour Notre Seigneur commença à avoir avec elle de ces communications fréquentes qu'il accordait jadis à Sainte Catherine de Sienne, à Sainte Thérèse, et à tant d'autres de ses amantes.

Ce n'était là pour Anna-Maria Taïgi que le prélude de grâces plus extraordinaires.

En retour de l'offrande qu'elle avait faite à Dieu de sa vie entière pour l'expiation des péchés des hommes, Dieu lui accorda la vision permanente d'un globe lumineux, dans lequel elle lirait, chaque fois qu'elle voudrait s'en servir, les besoins divers des âmes qu'elle voulait secourir.

" C'était un disque lumineux, de la grandeur du soleil naturel, entouré de ses rayons. A l'extrémité des rayons supérieurs était une grosse couronne d'épines entrelacées. Des deux extrémités de la couronne partaient deux épines très longues, comme deux verges, dont les pointes arquées venaient se croiser sous le disque solaire et sortaient des deux côtés des rayons.

Au centre, une belle femme était majestueusement assise les yeux levés vers le ciel et dans l'attitude de la contemplation extatique. "

La lumière de ce soleil revenait plus brillante à mesure qu'elle purifiait davantage son cœur.

Par ce moyen elle reçut tout sa vie de nouvelles impulsions à la sainteté.

On peut dire avec Louis Veuillot qu'elle y voyait toutes choses : les choses accomplies, les choses présentes et les choses à venir.



Portrait populaire de la Bienheureuse
ANNA-MARIA TAIGI

Si Anna-Maria voulait voir dans son soleil un objet déterminé toute image étrangère disparaissait et l'objet cherché se présentait immédiatement.

“ Par ce miracle, dit Louis Veillot, le pauvre compagne de Domenico Taigi devenait un théologien, un docteur et un prophète. Le miracle dura 47 ans.

Dès que Rome connut ce don surnaturel, des prêtres de toute confiance furent placés auprès d'elle en qualité de confidents.

Anna-Maria Taigi pratiqua toujours envers ses directeurs une obéissance aveugle.

La Bienheureuse Taigi prévit et annonça les diverses calamités qui devait affliger l'Église au siècle dernier ; les conspirations des sociétés secrètes, l'invasion des États Pontificaux et la spoliation du Saint-Siège.

Tant de faveur la faisait croître chaque jour dans l'esprit d'humilité. Ces faveurs furent le prix de souffrances indicibles.

Elle subit des contradictions, des calomnies et des insultes. Son corps fut éprouvé dans tous ses sens. Elle souffrait continuellement des maux de tête et diverses maladies vinrent la visiter surtout dans ses dernières années.

L'immolation volontaire de la vénérable Taigi fut précieuse entre toutes pour l'Église et pour les âmes.

Anna-Maria Taigi fut une autre Thérèse, dit Louis Veillot, une contemplative et une vraie amante, Un mari à servir, grossier, quoique honnête homme, des maladies fréquentes, beaucoup d'enfants, mille soucis, des ennemis, des calomnieux, les vulgarités et les angoisses de la plus chétive existence populaire.

Le jour de son mariage elle fit le sacrifice complet et irrévocable de sa volonté propre en faveur de son mari. Le couple n'était pas des plus assortis. Les caractères, les goûts et les habitudes des deux époux étaient différents. Il y avait un abîme entre la délicatesse de l'épouse et la rudesse de l'époux. Domenico rachetait ces défauts par une piété sincère et par beaucoup de cœur. Anna-Maria n'en demandait pas davantage, et, sa vertu aidant, leur union fut heureuse et bénie de Dieu.

Les volontés, les moindres désirs, les caprices mêmes de son mari lui semblaient des choses sacrées. Elle sacrifiait en toute occasion ses goûts personnels. Elle était d'une grande prévenance pour son époux.

La douceur et la vertu de sa compagne prirent bientôt sur Domenico un tel ascendant qu'il ne fit plus rien sans son agrément et qu'il prit en bien tous ses actes et toutes ses démarches.

Anna-Maria fut aussi un modèle de piété filiale. Elle donna à ses vieux parents tous les soins que requérait leur état.

Sept enfants sont nés du mariage de Domenico et d'Anna-Maria, quatre garçons et trois filles : Cormillo, Alessandro, Luigi et Pietro, Marguerita, Sofia et Maria.

Anna-Maria veilla sur l'âme de ses enfants avec la plus grande sollicitude. Elle portait très loin la prudence en tout ce qui touchait la modestie. Non seulement elle faisait coucher les garçons dans un appartement séparé de celui de ses filles, mais, pour mieux préserver encore leur innocence, elle entourait chaque lit de rideaux.

Telle apparut Anna-Maria Taigi dans l'intérieur du foyer domestique : irréprochable de mœurs, active, industrieuse, charitable, aimante.

La Bienheureuse s'efforçait de ne rien laisser paraître des faveurs surnaturelles dont elle fut gratifiée. Elle cachait cependant avec plus de succès ses mortifications, les cilices garnis de

pointes aiguës, les chaînes de fer dont elle se ceignait, les disciplines sanglantes qu'elle s'infligeait, la couronne d'épines qu'elle portait sous sa coiffe.

Qu'une vie si admirable ait été si peu remarquée, n'est-ce pas là une merveille ajoutée à toutes les autres, et le plus beau triomphe que puisse ambitionner l'humilité des saints ?

Anna-Maria Taïgi alla jouir au ciel de la récompense acquise à ses vertus, le vendredi 9 juin 1837. Elle avait 68 ans. Domenico lui survécut une douzaine d'années. On rapporte qu'en ses vieux jours il ne pouvait parler de sa compagne chérie qu'en versant des larmes d'attribution, et terminait invariablement ses conversations sur elle par cette phrase : "*Era davvero una buona donna.* Oui, en vérité, c'était une bien bonne femme."

Ainsi diront toujours ceux qui ont pour épouse une sainte.

L'offrande au Sacré-Cœur

DEUX évêques conversaient ensemble. L'un était Mgr R. . . . , le pasteur du diocèse ; l'autre était son hôte, l'illustré et éminent évêque de N. . . .

— Et, non seulement il est *permis* à tout bon chrétien vivant selon les préceptes et l'exemple du Seigneur, disait Mgr R., d'aspirer à l'éternité bienheureuse, mais c'est pour lui un devoir de penser au ciel comme au but suprême de la vie, au ciel où notre âme jouira d'un bonheur sans fin, où notre corps lui-même goûtera un repos sans mélange. C'est cette espérance qui a le pouvoir de faire accomplir à une pauvre créature de grandes œuvres.

S'adressant ensuite à son hôte il le félicita de ce qu'il pouvait déjà, sans témérité, se rejouir de la récompense qui l'attendait sûrement au ciel pour tout le bien qu'il opérait et qui s'étendait au-delà des limites de son diocèse.

— Non, non, mon cher Seigneur, reprit d'un air sérieux l'Évêque de N. . . . , non, vous vous trompez grandement si vous me croyez tant de mérites. J'en suis certain, j'en ai une conviction profonde : tout le bien que j'ai pu faire avec la grâce de Dieu, tous les mérites de mes

œuvres, je dois les partager avec quelqu'un. Je dirai plus : c'est à cette autre personne qu'en revient la part principale.

— Je ne vous comprends pas, fit Mgr R.

— Je sais, ajouta alors l'évêque de N., je sais qu'une personne s'est immolée pour moi durant toute sa vie ; et si je suis arrivé au sacerdoce, c'est à elle que je le dois.

Un peu surpris, Mgr R. . . regarda son ami ; mais celui-ci continua aussitôt :

— Je veux vous dire mon secret ; vous jugerez la chose comme vous l'entendrez, mais moi je l'appelle un miracle.

Je n'avais pas, comme vous le savez, l'intention de suivre la carrière ecclésiastique. J'avais passé mon examen pour être admis parmi les fonctionnaires de l'État ; je ne songeais qu'à obtenir un poste important dans le monde ; tout mon idéal était d'acquérir de la gloire et d'amasser des richesses. Un fait miraculeux me fit changer de voie.

Un soir, je me trouvais à ma table de travail, absorbé dans des projets d'avenir. . . Je ne sais si j'étais éveillé ou si je rêvais, si ce fut en réalité ou si mon imagination seule vit ce qui advint, mais c'est hors de doute, ce que je vis alors changea l'orientation de ma vie

Je vis clairement et distinctement Jésus-Christ, entouré de nuages, me montrant son Cœur ; à genoux devant Lui était une religieuse qui priait, et je crus entendre le Sauveur me dire " Elle prie pour toi ".

Je distinguai parfaitement le visage de cette religieuse ; ses traits se gravèrent si profondément dans ma mémoire, que je me les rappelle encore aujourd'hui ; c'était, me semble-t-il, une simple sœur converse ; son habit était pauvre et grossier, ses mains durcies par de gros travaux. . .

Quoi qu'il en soit, reprit le narrateur, après un instant de silence, que ce fût là un rêve ou non, le fait me parut extraordinaire ; mon âme en fut vivement frappée et ce fut là l'origine de ma résolution de me consacrer au service de Dieu. Je me retirai dans un couvent pour y faire une retraite ; je m'entendis avec mon confesseur et il approuva ma résolution d'entrer dans l'état ecclésiastique.

Je commençai donc à vingt-trois ans l'étude de la théologie et vous connaissez la suite.

Si quelque bien s'est opéré par moi, vous

savez maintenant à qui en revient le mérite ; à cette religieuse qui priaït pour moi, sans me connaître, qui sait ? Oui, j'en suis convaincu : quelqu'un a prié et prie peut-être encore pour moi ; sans cette prière, je ne pourrais expliquer les bénédictions dont le Seigneur a toujours comblé mon ministère.

— Quel âge devrait avoir cette religieuse, si elle vivait encore ? demanda Mgr R.

— Lorsque je la vis à ce moment mystérieux, elle me parut avoir environ trente ans.

— Elle en aurait donc aujourd'hui soixante ; mais qui sait si elle est encore sur cette terre. Vous n'avez jamais eu aucune connaissance du lieu où pourrait se trouver l'âme qui a ainsi prié pour vous ?

— Je n'ai jamais rien su à son sujet. Mais chaque jour je demande à Dieu de vouloir bien bénir cette âme, si elle est encore ici-bas, et de lui rendre au centuple tout ce qu'elle a fait pour moi.

L'heure étant assez avancée, les deux évêques se séparèrent pour aller prendre leur repos. Mais avant de laisser son hôte, Mgr R. . . lui dit :

— Les religieuses du couvent où vous désirez célébrer la sainte messe m'ont fait demander si vous voudriez bien leur distribuer la sainte Communion.

L'évêque de N. . . y consentit bien volontiers.

* * *

Le lendemain de bonne heure, il se rendit donc au couvent où il devait célébrer. Il offrit le saint sacrifice avec la plus grande dévotion.

Arrivé au moment de la communion des fidèles, l'évêque se dirigea vers la table sainte et distribua la sainte communion aux religieuses.

Tout à coup, au moment où il allait donner l'Hostie sainte à la dernière d'entre elles, les yeux du célébrant tombèrent sur le visage de la sœur ; à cette vue, l'évêque pâlit et demeura un instant immobile, en proie à la plus vive émotion.

Son secrétaire s'approcha de lui, et croyant qu'il avait été saisi d'un mal soudain, voulut prendre le ciboire.

Mais l'évêque se ressaisit bien vite, il jeta encore un regard sur la sœur agenouillée à la Table Sainte et si recueillie qu'elle ne s'était

certainement aperçue de rien, s'inclina vers elle avec la sainte Hostie et lui donna son Dieu.

Il acheva ensuite le saint sacrifice et fit son action de grâces ; elle fut, ce jour-là, particulièrement fervente.

Mgr R. . . avait tenu à venir lui aussi au couvent rejoindre son hôte. Les deux évêques déjeunèrent ensemble.

Lorsqu'ils eurent achevé leur réfection, l'évêque de N. . . , dit à Mgr R. . . :

— J'aurais une faveur à vous demander.

— Si elle est en mon pouvoir, je vous l'accorderai bien volontiers.

— Permettriez-vous donc à la Supérieure, demanda-t-il, de me présenter toutes les religieuses de la communauté ? Je désirerais parler ensuite sans témoins, à l'une des sœurs.

— Je ne puis qu'espérer un grand bien de la réalisation de ce désir, et je vais de suite donner des ordres en conséquence.

Quelques minutes après, la Supérieure vint avertir que toute la communauté était réunie au parloir.

Les deux évêques s'y rendirent.

Pendant que Mgr R. adressait aux sœurs quelques paroles d'exhortation, l'évêque de N. parcourait d'un regard inquiet toutes les sœurs réunies dans la salle. Il donna son anneau à baiser à chacune des religieuses, ayant soin d'examiner attentivement chacune d'elles ; arrivé à la dernière, il hocha la tête et demanda à la Supérieure ;

— Ma Mère, toutes les sœurs sont-elles ici ?

La Supérieure jeta un coup d'œil sur les religieuses présentes et répondit :

— Monseigneur, j'ai ordonné qu'elles viennent toutes. . . Mais, en effet, en examinant bien, je m'aperçois qu'il en manque une, Sœur Zite.

Une religieuse fit alors savoir à la Supérieure que probablement Sœur Zite n'avait pas été avertie de se rendre au parloir, car ayant beaucoup de travail, elle avait demandé la permission d'aller aussitôt après le déjeuner à ses occupations.

— Quel est son travail ? demanda l'évêque.

— Elle prend soin de l'étable, répondit la Supérieure ; et elle s'acquitte de sa charge de la manière la plus exemplaire ; elle s'y donne vraiment de tout son cœur, et cherche à remplir son emploi le mieux possible.

— Envoyez-la chercher, dit l'évêque.

Quelques instants après la petite sœur entra au parloir et vint s'agenouiller aux pieds de l'évêque.

De nouveau le visage du prélat devint pâle ; de nouveau, il sentit l'émotion la gagner. Après lui avoir fait quelques demandes auxquelles la sœur lui répondit avec la plus grande simplicité et humilité, il dit tout bas à Mgr R. :

— Je désire être seul un instant avec cette religieuse.

Il bénit toutes les sœurs et celles-ci se retirèrent.

Mgr R. et la Supérieure se retirèrent également.

Resté seul avec la religieuse, l'évêque lui dit :

— Ma sœur, regardez-moi, me connaissez-vous ?

La religieuse leva les yeux et répondit tranquillement :

— Je n'ai jamais vu votre Grandeur.

— Vous avez vu au moins quelqu'une de mes photographies ?

— Non, Monseigneur.

— Mais vous avez prié pour moi ? Vous avez offert des bonnes œuvres à Dieu à mon intention.

— Je n'en sais rien, Monseigneur, car je n'ai jamais entendu parler de votre Grandeur.

L'évêque demeura un moment silencieux, puis demanda :

— Ma Sœur, quelle dévotion pratiquez-vous de préférence et plus fréquemment ?

— La dévotion au Sacré-Cœur, répondit aussitôt la religieuse.

— Vous avez, il me semble, continua l'évêque l'emploi le plus pénible de la communauté.

— Oh ! non, Monseigneur, répliqua vivement la religieuse, je fais certainement moins que mes sœurs, mais je ne puis nier que les travaux que j'ai à accomplir.....

— Prendre soin de l'étable, soigner les animaux et leur donner à manger, dit l'évêque.

— Cela m'est pénible, car il y faut beaucoup d'abnégation et je n'ai pas d'humilité, continua la religieuse ; et soudain elle s'interrompit comme pour taire quelque chose qu'elle avait sur les lèvres.

— Que faites-vous lorsque ces tentations vous arrivent ? demanda l'évêque.

La pauvre sœur, confuse, leva vers l'évêque des yeux suppliants comme pour dire : " Oh !

épargnez-moi la peine de répondre ! " Mais l'évêque reprit avec calme :

— Je ne vous fait pas cette demande par simple curiosité ; parlez, n'ayez aucune crainte.

— Je me suis habituée à m'appliquer d'autant plus volontiers et avec plus de zèle aux travaux qui me demandent plus d'abnégation, par amour pour le Sacré-Cœur. Je les offre pour une âme qui en a besoin et à qui le Seigneur veut les donner. Je m'en remets entièrement à sa sagesse pour cela et je ne veux rien savoir. J'offre aussi à la même intention l'heure que je passe chaque jour devant le Saint-Sacrement.

— Et comment vous est venue l'idée d'offrir tous vos mérites pour une âme que vous ignorez entièrement ? demanda l'évêque visiblement ému.

— Cette idée m'est venue quand j'étais encore dans le monde. Lorsqu'il nous expliquait le catéchisme, M. le Curé nous disait que nous pouvions prier et offrir nos mérites pour nos parents. Il nous disait aussi qu'on devait prier beaucoup pour ceux qui sont en danger de se perdre éternellement ; mais comme Dieu seul sait qui a besoin de nos prières, il ajoutait que la meilleure manière était d'offrir ses mérites au Sacré-Cœur et de les mettre à la disposition de sa sagesse et de sa science infinies. J'ai fait ainsi, conclut la sœur, et j'ai pensé que Dieu saurait bien trouver l'âme qui en a besoin.

— Depuis combien de temps êtes-vous au couvent ?

— J'y suis entrée à l'âge de dix-huit ans.

— Et maintenant quel âge avez-vous ?

— J'en ai trente-trois, Monseigneur.

— L'Évêque hésita un instant, puis demanda :

— Quand êtes-vous née ?

— Le 15 décembre 1847, Monseigneur.

Un cri de surprise s'échappa des lèvres de l'évêque. Ce jour-là était en effet celui de sa conversion. Et alors, il l'avait vue, cette religieuse, telle qu'il la voyait maintenant devant lui.

— Savez vous si vos prières et si vos sacrifices ont été exaucés ?

— Non, Monseigneur.

— Ne désireriez vous pas le savoir ?

— Dieu le sait et il suffit.

L'évêque était en proie à une émotion de plus en plus grande :

— Alors, dit-il, continuez au nom de Dieu votre œuvre bienfaisante.

Et réussissant à grand-peine à cacher son émotion, il leva les mains vers le ciel et bénit la petite sœur qui, étonnée, ne comprenait rien à tant de bonté.

— Je vous bénis, dit-il, avec toute la force et toute la puissance que mon caractère épiscopal peut me donner, je bénis votre âme avec toutes ses tendances et toutes ses aspirations ; je bénis votre intelligence, votre cœur et votre volonté ; je bénis vos mains, je bénis vos travaux ; je bénis vos prières, vos sacrifices, vos actes d'abnégation et d'obéissance. Je vous bénis à ce moment et pour tous les instants de votre vie. Je vous bénis particulièrement pour votre dernière heure, et je demande à Dieu qu'il vous accorde ses plus grandes consolations : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

— Amen, répondit humblement la sœur, et aussitôt elle sortit pour se rendre à ses occupations.

L'évêque ému jusqu'au plus profond de son cœur, se dirigea vers la fenêtre et se mit à regarder au dehors, comme pour calmer son émotion, pendant que des larmes descendaient lentement sur son visage.

Un moment après, il prit congé de la Supérieure et retourna vers son hôte :

— Maintenant, dit-il, j'ai trouvé à qui je dois ma conversion, ma vocation et ma persévérance ; c'est à la dernière des religieuses de ce couvent. Quelles actions de grâces ne dois-je pas à la miséricorde de Dieu ! Il y a quinze ans que la Sœur prie pour moi ; mais Dieu a accepté par avance toutes ses prières dès le jour de sa naissance, et il m'a accordé la grâce de la conversion en prévision de ses bonnes œuvres et de ses prières.

— Quel miracle ! Quel mystère de la grâce ! s'écria Mgr R.

— Mais quel instruction et quel avertissement pour nous, continua l'évêque de N. Si jamais je voulais me glorifier de certains succès ou de quelque grande œuvre, je devrais me répéter à moi-même : Tout cela tu le dois aux prières et aux sacrifices d'une pauvre sœur converse qui a soin de l'étable d'un couvent ; et si quelque travail me paraissait trop bas et trop modeste, alors je devrais me dire : Ce qu'une humble sœur accomplit et offre à Dieu, d'obéis-

sance et d'abnégation, est si grand aux yeux du Seigneur que les mérites de cette religieuse ont pu donner aux travaux d'un évêque les plus abondantes bénédictions.

(L'Ange-Gardien)

L'ENFANT ET LE JARDINIER

Un marmot découvrit au pied d'un gros
[prunier.

Un gros ver blanc et le tua bien vite.
En accusant cette engeance maudite
De mille maux. Le jardinier
D'applaudir ; puis mon drôle
Grimpe sur l'arbre attrape un hanneton.
Vite du fil ; ensuite la chanson :
Hanneton vole vole vole...

Le jardinier laisse faire l'enfant.
Et lui dit : " Mon ami qu'elle idée est la vôtre ?
Vous tuez l'un, vous jouez avec l'autre ;
Les deux ne font qu'un cependant :
Ver blanc, il ronge la racine,
Et hanneton, il dévore le fruit ;
Sous une forme il est voleur de nuit,
Et sous une autre il assassine. "

Quand on le juge sur la mine,
Voilà comme un fripon séduit.

VITALIS.

LE PRIX DU TEMPS

Économise tes instants
Car les heures que Dieu nous donne
Seules sont des trésors constants ;
Une seule avarice est bonne
C'est l'avarice de son temps.

— Qu'est-ce qu'un pessimiste ?
— Un monsieur qui tient son parapluie
ouvert par tous les temps.



BREDOUILLE (Sous les feuilles de choux) — *Tableau de M. Eugène GIBARDET*

Souvenir d'un coup de hache

Le R. Père Lacasse vient de publier un nouveau livre qu'il intitule "UNE MINE DE SOUVENIRS". On y trouve le même esprit et la même verve des "MINES" précédentes. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici un chapitre de ce livre bien du terroir.

J'AVAIS plus de cinq ans. Je regardais mon frère aîné qui essayait de faire un abri pour un petit chien renard que notre oncle lui avait apporté de Montréal. La mère de ce chien était au Livre d'Or ; elle descendait en ligne directe de celui de Tobie, témoin sa belle queue ondée qui remuait sans cesse. Mon frère voulait le mettre à l'abri des ardeurs du soleil d'août.

Cet architecte improvisé n'avait qu'une petite hache et trois bouts de planche qui fermaient autant de clous que de bois.

Il avait choisi l'endroit de son futur chef-d'œuvre près de la clôture du jardin. Il se mit à l'œuvre et commença par ramasser du sable pour faire les solides fondations de son édifice.

Silencieux, je le regardais, et, — le dirai-je ? — je devins jaloux de son génie précoce. Pourquoi ? Mystère... pour ceux qui ne croient pas aux conséquences héréditaires de la chute d'Adam et aux attaques du grand ennemi du genre humain et des enfants en particulier : ce grand méchant souffle à l'oreille de mon esprit qu'avec la hache de mon frère je pourrais faire mieux que lui.

Obéissant à ce mauvais conseil, je détruisis, en me servant de mes deux petits pieds comme d'une pelle, les fondations supposées indestructibles de l'abri futur. Que je me crus puissant alors ! Jetant un regard de satisfaction sur les ruines colossales qu'un simple coup de pied avait accumulées, j'eus le tort de me complaire dans une joie secrète bien vive. Napoléon, après la bataille d'Austerlitz, a dû en éprouver une semblable. Dans tous les cas, les deux se valent pour le bonheur des deux individus. Les gloires humaines de cette espèce ne sont pas un reflet de la gloire céleste et passent comme une ombre.

La gloire humaine
Est une ombre vaine
Qui fuit
L'âme mondaine
A perdre haleine
La suit.

Mais à cinq ans on ne fait pas de telles réflexions. D'ailleurs je n'en eus pas le temps ; mon frère arriva tenant en mains son chapeau de paille dorée, rempli de sable. Je pris le parti de me sauver en saisissant sa petite hache. Le combat s'engagea. Je me défendis avec le tailleur de la hache, fit une large coupure dans la peau de la tête de mon frère : il saignait abondamment. Le sang se répandit dans son œil. Il s'écria d'une voix effrayée : "Maman ! je suis mort. Zacharie vient de me tuer." Toute la maisonnée accourut, plus une voisine tendrement aimée de la famille. On ne s'occupait d'abord que de mon frère. Ma marraine, le grand chirurgien de la famille, lava et pansa la plaie qui n'était pas profonde, heureusement.

Et moi ! que faisais-je pendant ce temps ? Je courus vite aux fondations détruites et je me mis en train de refaire ce que j'avais démoli.

Une voix se fit entendre : "Viens ici tout de suite." Le ton du commandement ne me donnait pas de choix. Je laissai là les fondations encore mal assises. Je m'avançais d'un pas lent, comme un criminel vers la prison, le visage rouge de honte, un doigt entre les dents les yeux baissés vers la terre d'où je suis sorti et la tête cachée sous un de mes bras. Rendu à la porte, je m'adossai au mur.

"Vite, viens ici", me dit ma sœur. Je ne bougeai pas. Elle me prit le bras et m'amena devant le tribunal de ma mère, ma bonne mère. J'éclatai en sanglots.

"Quelle punition", dit ma mère à sa voisine, "infligeras-tu à un enfant qui a fait un coup pareil ?"

Je répondis pour la voisine : "C'est lui qui m'a jeté par terre et il a voulu m'ôter la hache qui est à moi aussi bien qu'à lui". Il est clair, n'est-ce pas, que je suis un enfant d'Adam et d'Eve. "Ce n'est pas moi, c'est la femme que vous m'avez donnée", dit Adam. "Ce n'est pas moi, c'est le serpent", dit Eve. Si Adam eut avoué sa faute, sans la rejeter sur Eve, il se fut épargné à lui-même ainsi qu'à tous ses descendants beaucoup de misères et de souffrances. "Faute avouée est à moitié par-

donnée ", dit un proverbe. Je dois dire que je suis venu bien près de tout avouer sous l'inspiration de la grâce, car nous savons tous qu'avant de faire un mauvais coup, nous sommes toujours averti de ne pas le faire. Mais un misérable qui rôde toujours autour de nous, souffrait de mon côté : je mis la charge sur la conscience de mon frère sans pour cela décharger la mienne. Au contraire elle se trouva surchargée davantage. En voulant noircir mon frère pour me blanchir, je devins plus noir que lui.

" Si j'avais un jeune garnement comme tu en as un, je serais bien découragée ", répondit la voisine. " Je crois que je lui attacherais les mains derrière le dos, la hache au cou, et je le promènerais dans la paroisse comme l'ours qu'on nous montrait l'autre jour. "

" Mon enfant ", dit ma mère, " c'est ton père qui, à son retour, te punira lui-même. "

" J'aime mieux que ce soit vous, ma mère, qui me battiez. " Et je me jetai dans ses bras. Un enfant de cinq ans est déjà un grand diplomate.

Tout à coup, du coin noir de la chambre qui me servait de prison provisoire, j'entends la voix toujours si claire de mon père. Je me perds en sanglots. Il aperçoit le bandage autour de la tête de mon frère. Maman lui raconte tout. Il m'appelle d'une voix brève. Je me présente devant lui dans l'apparence d'un condamné à mort, mais qui n'avoue pas son crime. J'ai encore eu le malheur d'essayer à me faire trouver innocent par mon père : ce n'était pas de ma faute, c'est mon frère qui courait après moi. Il est plus vieux que moi.

Mon frère, appelé en témoignage devant la cour de mon père, mit, bien entendu, tout le blâme sur moi : j'avais détruit des fondations qui lui coûtaient bien du travail ; j'avais pris la hache et je l'avais frappé, le taillant au clair, etc., etc.

Papa dit seulement ceci à mon frère : " Tu es coupable, toi aussi ; je réglerai ton compte quand tu seras guéri. " Puis il ordonna à une de mes sœurs d'aller chercher une hart à engerber et me fit mettre à genoux. Un grand silence régnait dans la maison. Maman rentra dans sa chambre, appela mon frère, lui parla à l'oreille. Celui-ci revint et demanda à mon père d'une voix attendrissante de vouloir bien pardonner à son petit frère qu'il aimait beaucoup.

Voilà mes sœurs à pleurer et à disparaître de la scène.

Mon père resta silencieux. Ma sœur rentra avec la hart en mains, la plus petite qu'elle avait pu trouver. Mon père la trouva trop grosse ; il l'émonda, la roгна, puis il me dit ces graves paroles : " D'abord tu ne présideras plus à la prière commune du soir. (Pour l'intelligence de l'histoire, je dois avertir mes lecteurs que ma marraine m'avait promis de me faire dire la prière du soir, si je voulais me dépêcher d'apprendre mes prières. J'avais déjà commencé à remplir mes honorables fonctions depuis quelques jours.) " Un enfant qui répand le sang de son frère ne mérite pas l'honneur de représenter son père et sa mère devant la cour céleste. " Puis me prenant par le bras il me donna trois coups au siège préparé pour l'exécution.

Mettons maintenant quelques réflexions sur cet incident du coup de hache. Une faute légère a été commise, je suppose. Il faut qu'elle soit réparée avant que l'âme coupable entre en paradis, lieu où séjourne l'innocence. La porte de l'innocence, conservée depuis le baptême ou recouvrée par la pénitence, est la seule porte par où nous puissions aller au ciel. " Il faut payer jusqu'à la dernière obole " avant d'entrer au paradis.

C'est par un effet de sa miséricorde que Dieu a imposé à Adam la salutaire sueur du travail.

C'est dans sa pitié pour nous que Dieu nous impose des pénitences. Il faut les accepter de tout cœur comme des criminels que nous sommes. Remercions donc le bon Dieu de nous tenir quitte à si bon marché. Saint Paul, qui a tant travaillé et tant souffert, s'écriait : " J'accomplis dans mon corps ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ. " Et ailleurs : " Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations. "

Souffrir donc n'est pas un mal que Dieu nous envoie, mais un grand bien qui vaut mieux que la possession de la fortune. Mais pour que la pénitence soit profitable, il ne faut pas se fâcher soit contre sa maladie ou sa pauvreté, soit contre les railleries du monde à notre égard. Nous le répétons ; pour que la pénitence soit bonne, il faut la recevoir avec respect comme un don de Dieu.

Voilà pourquoi il ne faut jamais battre un enfant quand vous êtes en colère, ni quand il est en colère lui-même. Au lieu de payer un compte, vous contractez une nouvelle dette, et vous en faites contracter une bien grave à votre enfant. Celui-ci s'irritera contre son père ; il lui gardera rancune et concevra l'idée de le quitter dès qu'il pourra gagner sa vie par lui-même.

Attendez que le moment de sa passion soit passé, puis faites-lui comprendre sa faute et imposez-lui une pénitence.

Il y a surtout une faute, une très grave faute, qu'un père ne doit jamais laisser commettre à son enfant sans une sévère punition : c'est une insulte faite à sa mère. Une mère refuse quelque chose à un enfant capricieux ; celui-ci se fâche et dit à sa mère des paroles bien méprisantes ; il lui donne des noms bien injurieux. Il ne faut jamais, au grand jamais, laisser cet enfant impuni ; sinon, vous voulez son malheur et le vôtre. La malédiction que l'enfant a lancée contre sa mère retombera sur lui d'abord, et sur vous, époux et père coupable de lâcheté.

Écoutez bien le fait suivant :

Un prêtre visitait une famille. L'aîné des enfants lui demanda de lui ôter un *sort* qui le poursuivait. "J'ai toujours eu du malheur, mon Père. Rien ne me réussit ; un malheur n'attend pas l'autre. Je me suis marié à une femme que je croyais bonne ; elle m'a quitté l'autre jour pour se sauver, je ne sais où, accompagnée d'un autre homme. Et ce qui me fâche davantage, elle a choisi le moment où j'allais enterrer ma mère pour me jouer ce tour-là."

Une de ses sœurs, présente, se mit à pleurer, au souvenir de sa mère, et, s'adressant au Père, lui dit : "Je vais vous raconter le *sort* qui pèse sur lui ; c'est le sort qu'il a voulu jeter sur notre mère. Plus de vingt fois dans sa jeunesse, il l'a traité de "vieille folle, de m... femme, de vieille bonne à rien."

"Tout s'explique", dit le prêtre en se retirant

MASCULIN OU FÉMININ

— Dites donc ; doit-on dire *un* ou *une* sandwich ?

— Moi, ça m'est bien égal ; je dis toujours : "Mangez-moi trois sandwichs".

Le billet de loterie

Le père Mathieu vivait seul avec son domestique Julien, qui l'aidait à cultiver son bien. Ce Julien était un brave garçon, un peu simple d'esprit, très dévoué à son maître, faisant le travail de quatre et ne réclamant jamais ses gages, cent francs par an, que le fermier lui mettait, de côté, disait-il

Certain jour que Julien allait à la ville faire des commissions il demanda au fermier de lui donner un franc sur ce qui lui était dû ; il voulait prendre un billet de loterie.

— "Ce n'est point une mauvaise idée, fit le fermier, tu gagneras peut-être quelques chose." Et il lâcha les vingt sous.

— "Quel numéro as-tu pris ?" demanda-t-il à son serviteur quand celui-ci revint.

— 3618, notre maître.

Le fermier grava le chiffre dans sa tête. Le temps passa. Un matin, en lisant son journal, Mathieu eut un éblouissement ; le numéro 3618 avait gagné 50,000 francs. Le fermier brûla le journal, ce qui était inutile car Julien ne savait pas lire, et appela celui-ci.

— "Mon garçon, lui dit-il, tu m'as toujours fidèlement servi, je veux te récompenser ; je vais partager mes biens avec toi, mais c'est à condition que tu partageras aussi avec moi, tout ce que tu possèdes.

— Mais je n'ai rien, notre maître.

— Si fait, tu as tes gages d'amassés ; c'est dit, on partage ; c'est ce qu'on appelle une donation entre vifs."

On alla chez le notaire qui dressa un acte par lequel chacun des deux hommes donnait à l'autre la moitié de ses biens. Mathieu et Julien en reçurent chacun une copie. Le serviteur ne savait comment témoigner sa reconnaissance à son maître. En revenant, Mathieu dit à Julien.

— Dis donc, faudra pas oublier la loterie ; as-tu ton billet sur toi ?

— Mon billet, fit Julien, je vas vous dire, j'avais peur de ne point gagner, alors il y a huit jours, je l'ons vendu à un camarade qui m'a même payé un bon coup de cidre à boire pardessus le marché."

Il faut renoncer à décrire la stupeur du fermier, victime de sa malhonnêteté et de son avarice.

Nécessité de la religion

3. — LA RELIGION EST NÉCESSAIRE A LA SOCIÉTÉ. (suite)

(Après avoir établi que la religion était pour la société un devoir envers Dieu, nous avons démontré qu'elle était aussi pour elle un besoin, une nécessité de sa vie et de son fonctionnement. Il nous reste à confirmer cette démonstration par le témoignage des hommes et des faits.)

b. LE TÉMOIGNAGE DES HOMMES

On ne s'étonnera pas de nous voir accumuler ici les témoignages. La question que nous traitons étant une question de vie ou de mort pour la société, on ne saurait trop y insister, pour montrer que les hommes les plus éminents, les législateurs les plus qualifiés, les philosophes les plus renommés, les plus grands esprits en un mot, ont reconnu et proclamé la nécessité de mettre Dieu à la base de la société, si l'on veut qu'elle vive avec honneur.

Mentionnons tout d'abord les *législateurs* de l'antiquité, qui tous ont voulu que la société fût fondée sur la religion : MINOS, SOLON, LYCURGUE, ZOROASTRE, CONFUCIUS, NUMA POMILIUS, MAHOMET, etc.

Voici maintenant d'autre témoignages.

XÉNOPHON : " Les villes et les nations les plus adonnées au culte divin ont toujours été les plus sages et les plus durables.¹ "

PLATON : " Si Dieu ne préside à la fondation d'une cité, si ses débuts sont purement humains, elle n'échappera pas aux plus grands maux. C'est la volonté de l'Être divin qui doit faire la loi des familles et des États.² "

PLUTARQUE : " Il est plus facile de bâtir une ville en l'air que de constituer un État sans croyance et sans religion.³ "

CICÉRON : " Je doute que... la société humaine puisse subsister, si l'on retranche la piété envers Dieu.⁴ "

MACHIAVEL : " L'attachement à la religion est le garant le plus assuré de la grandeur d'un

État. Aussi, ceux qui cherchent à détruire la religion dans un peuple sont les pires ennemis de la société, dont ils sapent les fondements.⁵ "

MONTESQUIEU : " Le prince qui n'a pas de religion est un animal terrible, qui ne se sent libre que quand il déchire et qu'il dévore. " Et ailleurs : " Quand Rome en fut venue à mépriser les dieux, ce fut sa ruine.⁶ "

VOLTAIRE : " Les hommes ont toujours eu besoin d'un frein, et dans tous les lieux où il existe une société la religion est nécessaire ; les lois sont un frein pour les crimes publics, et la religion en est un pour les crimes secrets.⁷ "

J.-J. ROUSSEAU : " Jamais État ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base.⁸ "

Dans celui de ses écrits, dit FRAYSSINOU, où il s'exprime en apôtre fougueux de la liberté la plus illimitée, que voulait Jean-Jacques ? Qu'on dressât une formule de foi civile, par laquelle tout citoyen ferait serment de professer le dogme de l'existence de Dieu, de la Providence, de la vie future ; il prétendait que celui qui refuserait d'y souscrire devait être banni comme insociable, et même que celui qui, après l'avoir prêté, s'y montrerait infidèle, fût puni de mort. Certes, si ces paroles étaient sorties d'une plume ecclésiastique, on eût crié au fanatisme, à l'intolérance ; mais c'était le citoyen de Genève, et l'on n'y vit qu'une saillie de sa sublime misanthropie.⁹

FRANKLIN, le législateur des États-Unis, déclare, dès le début de la constitution, que " sans le secours de Dieu et sans le culte religieux " son entreprise sera vaine.

WASHINGTON : " La religion et la morale sont les soutiens les plus indispensables de la prospérité publique.¹⁰ "

GETHE : " Toutes les époques de foi sont aussi des époques de gloire, qui élèvent les âmes et qui portent des fruits pour le présent et pour l'avenir. Au contraire, les époques où prévaut une triste incrédulité ne jettent tout au plus qu'un éclat passager.¹¹ "

(⁵) Du Prince.

(⁶) Esprit des lois.

(⁷) Sur la tolérance.

(⁸) Contrat social.

(⁹) Défense du christianisme. Ed. de la Bonne Presse, t. 1er, p. 225

(¹⁰) Cité dans l'Apologétique chrétienne, par un professeur de Séminaire, t. 1er, p. 242.

(¹¹) Divan oriental et occidental.

(¹) Mémoires de Socrate, I, IV, 16.

(²) Des lois.

(³) Contre Colotès.

(⁴) De la nature des dieux, I, 1.

PORTALIS, un des grands législateurs de la France : "Quand il n'y aura plus de religion, il n'y aura plus, pour les hommes, ni patrie ni société." Et ailleurs : "L'esprit d'irrégion, transformé en système politique, est bien plus près de la barbarie qu'on ne le pense¹."

HUME : "Cherchez un peuple sans religion : si vous le trouvez, soyez sûr qu'il ne diffère pas beaucoup des brutes²."

BURKE : "Nous savons que la religion est le fondement de la société civile, et que sans elle rien ne prospère parmi les hommes."³

CHATEAUBRIAND : "Les Français prétendaient n'avoir pas besoin de Dieu, c'est pourqu'ils avaient besoin d'un tyran⁴."

JOUFFROY : "Le christianisme avait jeté dans la société un ordre moral, c'est-à-dire un ensemble de vérités sur tous les points qui intéressent le plus l'homme et la société vivait de ces vérités... Les siècles ont aboli cet ordre, ou au moins ils l'ont miné. Le vide laissé par cette immense destruction, ce vide est partout. Il est dans les cœurs, il est obscurément senti par les masses, comme il est plus clairement senti par les esprits distingués. Ce vide, il faut le remplir⁵."

PIERRE LEROUX met ces paroles sur les lèvres d'un homme du peuple : "Vous m'avez prouvé qu'il n'y a rien au delà, rien que j'aie à espérer ou à craindre, eh bien ! je veux ma part d'or et de fumier, je l'exige, on ne me la refusera pas !"⁶

LOUIS BLANC : "Tout ce que l'on retranche dans l'État à la souveraineté de Dieu, on l'ajoute à la souveraineté du bourreau⁷."

ALFRED DE MUSSET : "L'État n'a plus de religion, et, quoi qu'en disent les humanitaires, c'est pour la France un vrai malheur ; le vin à bon marché ne lui rend pas ce qu'il y perd, et tous les cabarets de Paris ne valent pas pour lui une église de campagne, car c'est l'oubli des maux qu'on y fête et l'espérance qu'on reçoit dans l'Hostie⁸."

(¹) Discours et travaux inédits.

(²) Histoire naturelle de la religion.

(³) Cité dans l'*Apologétique chrétienne*, t. 1er, P. 242.

(⁴) Mémoires d'outre-tombe, t. IV, p. 65.

(⁵) *Moniteur* du 19 mars 1834.

(⁶) Cité par H. BAUDRILLART, dans la *Revue des deux Mondes*.

(⁷) *Histoire de dix ans*, I. II.

(⁸) *Lettres de Dupuis et Cottonet*, 2e lettre.

LAMARTINE : "Il faut que l'État devienne une religion (*lisez* devienne religieux) aussi. S'il n'est qu'une administration morte, il est vaincu. Il n'y a pas de budget qui vaille un grain de foi pour acheter les âmes⁹."

VICTOR HUGO :

Hélas ! L'homme aujourd'hui ne croit plus,
[mais il rêve...]

Lequel vaut mieux, Seigneur ?¹⁰

MONTALEMBERT : "De la part de l'État, l'indifférence à l'égard de la religion, ce n'est pas la neutralité, c'est la guerre, et si ce n'était la guerre, ce serait une chimère et une impossibilité. On a beau dire... la religion et la société peuvent rester à côté l'une de l'autre étrangère et non ennemies, sans s'unir et sans se combattre ; non... Ce sont deux forces distinctes, mais inséparables. Elles peuvent se combattre, . . . mais elles ne peuvent se disjoindre que par la transformation de l'une ou la destruction de l'autre. Il n'y a pas, dans l'histoire, un seul exemple durable et sérieux de cette neutralité, de cette indifférence absolue de l'État. Ce n'est là qu'un de ces rêves tels que la fausse sagesse des modernes en a tant inventés."¹¹

DONOSO CORTÈS, célèbre philosophe et homme d'État espagnol : "Lorsque le thermomètre religieux monte, le thermomètre de la répression politique baisse ; et réciproquement, lorsque le thermomètre religieux baisse, la répression politique, la tyrannie monte¹²."

ALBERT DURUY : "Qu'est-ce que l'idée de patrie sans l'idée de Dieu ? Une abstraction, un mot sans portée, si ce n'est pour quelques intelligences d'élite Vous figurez-vous une nation de libres penseurs formant une nation fière, énergique ? . . . Ce phénomène ne s'est pas encore, vu, et l'on a quelque peine à se le représenter. Ce qui s'est vu souvent, en revanche, c'est la perversion simultanée, parallèle, si je puis dire, du sentiment national et du sentiment religieux chez un peuple. Témoin le Paris de Voltaire et de Diderot, se consolant de Rosbach en rimant des vers à la gloire du grand Frédéric¹³."

(⁹) *Confidences*, XI, 15.

(¹⁰) *Les rayons et les ombres*.

(¹¹) *Rapport sur l'observation du dimanche*. Assemblée nationale, 10 décembre 1850.

(¹²) Cité par VALVEKENS, *Foi et raison*, p. 141.

(¹³) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1882.

MAX MULLER : " La véritable histoire de l'humanité, c'est l'histoire de la religion, l'histoire des voies admirables par lesquelles les différentes familles humaines tendirent à connaître Dieu et à s'approcher de lui par la connaissance et l'amour. Voilà le fondement sur lequel repose toute l'histoire profane ; voilà la lumière voilà l'esprit, voilà la vie propre de l'histoire¹. "

LABOULAYE : " La religion est la première condition de l'ordre politique et l'unique fondement des États². "

LE PLAY : " La religion demeure aujourd'hui ce qu'elle a été dans tous les temps, le premier besoin des sociétés. " — " Elle supplée à l'action des lois répressives et de la force publique, parce que les citoyens sont obligés par leur conscience de dompter eux-mêmes leur mauvais penchants³. " — Les peuples heureux doivent la paix dont ils jouissent à la pratique du bien prescrite par le Décalogue⁴. "

DE GONCOURT : " Il se pourrait bien que ce grand 89, que personne, même parmi ses adversaires, n'aborde dans un livre qu'avec toutes sortes de salamalecs, ait été moins providentiel pour les destinées de la France qu'on ne l'a supposé jusqu'ici. Peut-être va-t-on s'apercevoir que, depuis cette date, notre existence n'a été qu'une suite de hauts et de bas, une suite de accommodages de l'ordre social, forcé de demander à chaque génération un nouveau sauveur. Au fond, la Révolution française a tué la discipline de la nation, a tué l'abnégation de l'individu, entretenues par la religion et quelques autres sentiments idéaux⁵. "

Tous ces hommes, et beaucoup d'autres, auraient souscrit au mot de Mgr BOUGAUD sur le peuple qui renonce à Dieu : " C'est une folle statue qui rejette son piédestal⁶. "

3. LE TÉMOIGNAGE DES FAITS.

Les sociétés durent depuis de nombreux siècles. Il est donc impossible qu'elles n'aient pas soumis à la contre-épreuve des faits les arguments de raison que nous avons développés à l'appui de notre thèse.

(1) *Essais*, t. 1er, p. 17.

(2) Cité dans l'*Apologétique chrétienne*, t. 1er, p. 242.

(3) *La Réforme sociale*.

(4) *Moniteur* du 19 mars 1834.

(5) *Journal des Goncourt*, 10 novembre 1870.

(6) *Le Christianisme et les temps présents*, t. 1er, p. 245.

Que dit l'histoire à ce sujet ? Elle proclame, elle aussi, que " les grandeurs ou les chutes des nations sont à la mesure de la religion⁷". C'est le jugement de tous ceux qui ont étudié l'histoire, dans le but de faire servir le passé à l'instruction de l'avenir ; c'est, par exemple, le Jugement de FRÉDÉRIC LE PLAY, qui a fait une étude méthodique des sociétés européennes. C'est le jugement de TAINE qui, tout incroyant qu'il fût, a écrit :

" En Italie, pendant la Renaissance ; en Angleterre, sous la Restauration ; en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme devenir païen comme au 1er siècle ; du même coup, il se retrouvait au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur : il abusait des autres et de lui-même ; l'égoïsme brutal et calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étaient étalées, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu⁸. "

Aux crises mentionnées par Taine, on peut ajouter celle de la Commune de 1871, signalée par son caractère cruel en même temps que par son irrégion. A la suite de cette nouvelle leçon, LOUIS VEUILLOT écrivait : " La religion est le dernier corps de garde et le dernier garde du corps. . . Ceux qui ne mangeront plus l'Eucharistie mangeront le bourgeois. . . L'eau bénite seule éteindra le pétrole⁹. " Et Mgr DUPANLOUP disait en pleine Assemblée Nationale, aux députés qui déjà craignaient les " excès " du cléricalisme : " Messieurs, vous dites que la religion vous menace ; non, elle vous manque. "

En résumé, Dieu a fait les sociétés ; il en est le soutien, la providence, le juge : elles ne peuvent se passer de lui sous peine de décadence et de mort.

(Le Noël)

E. DUPLESSY, ptre.

(7) R. P. FÉLIX, *Le Progrès par le christianisme*, 1868.

(8) *Les Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. II, p. 118.

(9) *Derniers mélanges*, t. 1er, p. 1, 2, 117.



La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN



LE GÉNÉRAL MAISTRE (1)

Le général Maistre est la modestie incarnée. Esprit très cultivé, réfléchi, résolu, il a horreur de la notoriété et de tout ce qui sent la présomption. Son ascension n'a point été rapide, mais elle a été constante. A chaque promotion, il a éprouvé comme une inquiétude d'être inférieur à sa tâche : mais cette modestie même, disons le mot, cette humilité ne l'a point empêché de donner tout ce qu'on attendait de lui, et lui a conquis l'estime et la respectueuse affection de son entourage.

Paul Maistre naquit le 20 juin 1858 à Joinville, Hte Marne, d'une famille originaire d'Auvergne. Son père, receveur des contributions directes, subissait le sort des fonctionnaires qui semblent n'avoir pas sur la terre de

demeure permanente et qui payent chacune de leurs promotions par un déplacement, mais il avait conservé les traditions d'économie, de travail, d'honneur et de religion qui constituent la caractéristique de la bourgeoisie auvergnate. L'enfant fut le dernier né de dix frères et sœurs, dont sept morts en bas âge. Il avait un frère aîné, officier comme lui, qui, devenu presque aveugle, mourut à Brest, chef de bataillon.

Il fit ses classes au Petit Séminaire de Langres, maison où les études étaient très fortes, comme le prouve une anecdote que nous raconterons tout à l'heure. Pendant les vacances, les deux écoliers faisaient de fréquentes visites chez un oncle maternel, l'abbé Adam curé de la paroisse de Voillecomte, lequel exerça sur eux la plus profonde et la plus salutaire influence. Ce prêtre avait une histoire. Tout jeune il avait enseigné la rhétorique au petit Séminaire de Langres et avait compté parmi ses élèves et parmi ses admirateurs le prêtre martyr de la Commune Monseigneur Darboy, archevêque de Paris. Il avait publié une traduction très estimée des Confessions de Saint Augustin, ce qui joint à un remarquable don de parole le mit en vedette dans son diocèse. Malheureusement, le courant libéral qui entraînait alors le jeune clergé à la suite de Lamennais, de Lacordaire et de Montalembert, le rendit suspect à Monseigneur Paris son évêque, qui l'exila dans une paroisse rurale. L'abbé Adam y resta jusqu'à la fin de sa vie sans murmurer, faisant le bien autour de lui, et reconquérant par ses vertus sacerdotales l'estime de son évêque. Il laissa en mourant la renommée d'un saint; sa vie a été écrite.

Ce bon prêtre aimait tendrement ses neveux lesquels lui rendaient amour pour amour. Écoutons à ce sujet son biographe !

"Je n'aurai garde d'oublier ceux qu'il aimait le plus en ce monde, les membres de sa famille, sa nièce qui resta près de lui jusqu'à sa dernière heure et ses deux neveux, tous deux anciens élèves du Petit Séminaire. L'ainé, Charles Maistre, capitaine d'artillerie, est parti pour le Tonkin au début de la guerre. (On était alors en 1884). Il ne reverra pas son vieil oncle. Celui-ci savait par cœur la carte du Tonkin, il lisait avidement les journaux de chaque jour, il étudiait les opérations militaires, soucieux de la gloire du drapeau français, mais aussi de la gloire et de la santé de son neveu. Une partie

(1) Voir *Correspondant* (25 nov. 1918.)

de son cœur était à Hanoi, une autre partie auprès de son second neveu Paul, un officier d'avenir et de valeur. Voulait-on se bien faire venir du bon vieillard, il suffisait de lui parler de ses chers neveux ; il nous lisait alors leurs lettres, avec d'interminables commentaires, nous expliquait leur travail et faisait toute la théorie du télémètre, (un instrument à mesurer les distances que M. Paul Maistre travaille à perfectionner). "Toutefois, ce qui me réjouit la plus ajoutait-il après les longues théories où le cœur avait occupé la plus grande place, c'est que mes neveux sont restés chrétiens".

Ses études terminées Paul Maistre passa ses examens pour Saint-Cyr, où il entra en bon rang et d'où il sortit, deux ans plus tard, le premier de sa promotion. Ce numéro 1, il devait le conserver à l'école de tir et à l'École supérieure de guerre.

Officier très apprécié et breveté d'État-major, le capitaine Maistre fut envoyé en mission à Gratz, en Autriche. A son retour, il fut attaché au 2e bureau de l'état-major de l'armée (espionnage et renseignements), puis appelé à l'École de guerre en qualité de professeur adjoint du colonel Foch.

Il y eut pour collègues et pour amis les Pétain, les Fayolle, les Debeney, les de Maud'huy, les de Mondésir, tous hommes d'un mérite supérieur que la Grande Guerre devait placer sur le pavois.

Le capitaine Maistre ne publia pas son cours à l'École de guerre ; mais quelques années plus tard, étant lieutenant-colonel à Metz, il écrivit un ouvrage intitulé *Spicheren* qui résume la substance de sa doctrine militaire. En racontant la bataille de Forbach ou Spicheren il explique la défaite de la vieille armée française par des raisons toutes morales.

La France, dit-il en substance, avait perdu le sens de la guerre. Elle n'avait vu en Napoléon qu'un génie prodigieux mais inimitable ; elle s'imaginait qu'il n'existait pas une science de stratégie et de tactique. Elle croyait qu'avec du courage et de la présence d'esprit on finissait toujours par se tirer d'affaire. Les batailles nombreuses dans lesquelles notre victoire n'avait tenu qu'à un fil n'avaient pas servi de leçon. Quelques esprits supérieurs, effrayés de notre manque de préparation, avaient bien flairé le désastre ; mais la masse du peuple et la majorité des officiers riaient de leurs avis ou les pre-

naient mal. Bref, on allait fatalement aux abîmes.

Une des pires conséquences de notre ignorance était la timidité morale de nos généraux, d'ailleurs si intrépides. Ils n'osaient pas prendre les responsabilités, peut-être parce qu'ils sentaient n'en être pas capables. Le haut commandement, d'ailleurs, était jaloux de son autorité et décourageait les initiatives.

Quel contraste avec l'armée prussienne ! Là on voit des officiers instruits, ambitieux, pleins d'ardeur et d'entrain, n'ignorant rien de ce qu'il faut savoir, toujours prêts à l'offensive.

Aussi que voyons-nous à Spicheren ? Le général Prassard, incapable, ou victime des errements à la mode, se terre.

Sur lui, de toutes parts, se précipitent les divisions prussiennes accourues au bruit du canon : tandis que six divisions françaises, campées tout près, assistent impassibles à sa défaite, sous prétexte qu'elles n'ont pas d'ordre. Malheureux esprit de défensive, manque de courage moral et de science tactique, cause de tous nos malheurs.

Conclusion : étudions, agissons, préparons nous et n'oublions jamais que l'offensive qui s'impose à toute armée, convient spécialement au caractère français.

Tel est le livre. Son réquisitoire contre notre ancienne armée était aussi juste que sévère. Malheureusement, sa doctrine de l'offensive à tout prix qui était celle de sa nouvelle école, manquait de mesure, comme les événements l'ont bien prouvé. Certes il faut attaquer ; mais encore convient-il que l'offensive ait des chances d'aboutir. Braver les barrages de l'artillerie moderne est folie. Les Israélites jadis, n'avançaient au désert que précédés de la nuée lumineuse ; ainsi feront désormais nos fantassins : ils ne progresseront plus que sous la direction et la protection de la nappe de feu de nos canons. Telle est la leçon que nous avons chèrement apprise au mois d'août de 1914.

Colonel au 106e régiment d'infanterie, à Châlons ; général de brigade à Dijon, en 1912 ; il est bientôt nommé chef d'état-major du général de Langle de Cary. En janvier 1914 il est promu officier de la Légion d'honneur. Sur ces entrefaites éclata la guerre.

Nous n'avons point à raconter ici ce que nous avons narré ailleurs, l'échec de toutes nos offensives aux frontières. La IVe armée partagea le

sort des autres. Mais si les salutaires ordres de retraite donnés immédiatement par le généralissime furent rapidement et heureusement exécutés, c'est à nos admirables officiers d'état-major qu'en revient le principal mérite. Ces hommes savants et dévoués qu'on jalouse volontiers se sont montrés pendant toute la guerre à la hauteur des circonstances.

Le général Maistre, d'ailleurs, ne resta pas longtemps à l'état-major de la quatrième armée. Au cours même de la bataille de la Marne il reçut le commandement du 21e corps.

Ce commandement, il devait le garder trente-deux mois, pour le plus grand bien de sa troupe dont il fit l'un des groupes les plus solides et les plus homogènes de toute l'armée française.

La fin de l'année 1914, et toute l'année 1915 furent employées par Maistre en des combats perpétuels sur la ligne du nord, à Notre-Dame de Lorette, à Ablain-Saint-Nazaire, à Givenchy, et qui valurent au 21e corps une citation à l'ordre du jour et à son chef la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Après tant de fatigues cette troupe venait d'être envoyée en février 1916, dans un camp d'instruction en Lorraine, pour y jouir d'un repos bien mérité, lorsque, soudain, le canon de Verdun l'arracha à ces délices. Il s'agissait de relever immédiatement le 20e corps cruellement éprouvé. Les semaines que passa à Verdun le 21e corps sous la haute direction du général Pétain furent terribles ; mais il tint bon et arrêta les progrès de l'ennemi.

Il ne tarda pas, d'ailleurs, à être relevé à son tour par le 33e corps, tant la lutte épuisait promptement. De repos il n'en prit point avant d'avoir participé à notre offensive victorieuse de la Somme dont le résultat fut d'alléger la pression sur Verdun ; après quoi on l'envoya respirer et se refaire sur la frontière d'Alsace.

C'est là que, 1er mai 1917, le général Maistre reçut l'ordre le nommant commandant de la VIe armée en remplacement du général Mangin temporairement disgracié. Il n'accepta qu'en tremblant l'insigne honneur qu'on lui conférait et aux compliments de son état-major il répondit par ces mémorables paroles : Ne me félicitez pas, mais demandez à Dieu de m'aider à

mes, douze mille prisonniers, 200 canons et qui restera dans l'histoire comme un chef-d'œuvre d'art militaire, digne d'illustrer le nom des plus grands capitaines.

Maistre d'ailleurs, avec sa générosité habituelle, avait voulu en commençant l'opération, assumer l'entière responsabilité de l'entreprise : " Si j'échoue, dit-il, je ne pourrai m'en prendre qu'à moi-même, car le Grand Quartier m'a accordé tout ce que j'ai demandé, et, quand à nos troupes elles sont admirables ".

Sa récompense fut la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur avec la citation suivante : " Dans la préparation d'opération récente, a montré, comme chef d'armée, les plus hautes qualités militaires et fait preuve d'une expérience consommée. A rompu les forces adverses dans une bataille supérieurement conduite, qui a procuré à nos troupes pleines d'ardeur et de confiance les plus brillants trophées ".

Un mois après, le général Maistre quittait la France.

Les Italiens, ébranlés par le terrible désastre de l'Isonzo, avaient été secourus par des divisions françaises et anglaises qui leur rendirent confiance et leur donnèrent le temps de se réorganiser. Maistre prit, 13 décembre, le commandement de notre Xe armée sur le front de la Pia.

Pour arrêter définitivement les progrès des Autrichiens et mettre fin à une situation dangereuse, Maistre résolut de s'emparer de l'importante position du monte Tomba.

L'attaque qui devait avoir lieu le 30 décembre, fut précédée, la veille au soir et toute la matinée, d'une intense préparation d'artillerie. Puis, à 4 heures de l'après-midi, l'assaut commença. Vingt-cinq minutes plus tard, tout était terminé ; les positions étaient prises et avec les positions, 1392 prisonniers et 7 canons. Nous ne perdîmes que 34 morts et 180 blessés.

Cette opération du mont Tomba, réplique élégante de la victoire de la Malmaison, enthousiasma l'armée italienne et ranima les esprits. Depuis lors, elle poussa l'offensive sans un moment de répit jusqu'à la capitulation de l'Autriche. Le séjour du général en Italie nous remet en mémoire un joli trait. Il était allé

de devenir embarrassante. Dans cette extrémité, le général se souvient que, au Petit Séminaire de Langres, il passait pour bon latiniste. Il se mit donc à parler latin, et, ma foi, il fut compris. J'imagine, cependant, que la conversation ne s'éternisa point. Au sortir du palais épiscopal, à son aide-de-camp qui s'émerveillait qu'il se fut si bien tiré d'affaire, il avoua en riant que, depuis sa sortie du collège, il n'avait jamais relu un seul de ses classiques.

L'anecdote fait l'honneur à la fois à la mémoire du vieux guerrier et aux fortes études de son *Alma mater*.

Lorsque le général Fayolle quitta l'Italie, février 1918, Maistre lui succéda en qualité de commandant en chef de nos forces dans la péninsule. Mais il n'exerça cette charge que pendant un mois. Le 31 mars, en effet, il reçut l'ordre de s'embarquer pour la France avec la presque totalité de la Xe armée. L'ennemi était aux portes de Paris.

A peine débarqué sur les lignes Arras-Amiens, Maistre reçoit de nouveaux ordres ; il cèdera son armée à Mangin et succèdera à Franchet-d'Esperey qui part pour Salonique. C'était la direction des trois armées de Degoutte, de Berthelot, de Gouraud, d'un demi million d'hommes peut-être, qu'il assumait. (Juillet 1918) Dieu aida cet humble chef qui se confiait à lui.

Le 15 juillet sonna l'heure dont dépendit le salut du monde et de la liberté. Les Allemands firent leur suprême tentative. Ils tombèrent dans le piège que Gouraud leur avait tendu. Sur les hauteurs fameuses du massif de Moronvilliers, Gouraud n'avait laissé que des postes résolus, et son armée s'était cachée en arrière, de l'autre côté de la chaussée romaine. L'ennemi, avant de commencer son assaut, écrasa de ses boulets le massif abandonné ; puis quand il crut nos troupes détruites, il se rua en avant. Nos batteries l'attendaient pointées devant la chaussée Romaine ; c'est là que les masses allemandes trouvèrent leur tombeau. On sait le reste, comment l'avance prise sur la Ve armée donna aux Allemands une confiance funeste, comment ils furent contre attaqués, comment, enfin commença, le 19 juillet, notre offensive générale qui devait se terminer, quatre mois

Lorsque Maistre prit le commandement, il s'excusa auprès de Gouraud, qui jadis avait été son chef, d'avoir maintenant à le commander ; et Gouraud lui répondit que rien ne pouvait lui être plus agréable que d'avoir à servir sous un tel maître.

FR ALEXIS, *Cap.*

LE NOM BÉNI

Il est un mot bien tendre,
Qu'on ne peut oublier,
Que chacun fait entendre
Dès qu'il sait bégayer.

Ce mot que l'enfant jette
Avec un cri joyeux,
Le vieillard le répète,
Les larmes dans les yeux.

Il nous vient à la bouche,
Facile et caressant ;
L'être le plus farouche
Sourit en le disant.

Ce mot jamais n'éveille
Qu'un penser de bonheur,
Il captive l'oreille
Et fait battre le cœur.

Ce mot que l'on vénère
Ce mot béni de tous
Est le saint nom de *mère*.
En est-il un plus doux ?

ADRIEN LINDEN

LE RABAT

Le rabat en usage dans le diocèse de Québec depuis sa fondation a été supprimé par Mgr Taschereau le 24 août 1875, à l'ouverture de la retraite ecclésiastique. " Vous voyez, a dit alors Sa Grandeur, que j'apparais aujourd'hui au milieu de vous sans rabat.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum feci, ita

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

MAI 1920

1 — D'après une réponse officielle faite au Sénat du parlement canadien, il appert que la guerre a coûté au Canada, jusqu'au 31 mars 1920, la somme de \$1,667,337,368.83 payées par emprunt, \$ 130,317,240.77 payées à même les revenus, plus \$203,517,241.02 d'intérêt sur les emprunts contractés pour la guerre, payées à même le revenu aussi.

— Une puissante organisation industrielle se forme à Montréal pour faire l'exploitation de l'acier, du charbon et des moyens de transport au Canada. Cette compagnie qui s'appellera la "New British Empire Steel Corporation", aura un capital de \$500,000,000. constitué en partie par le fonds anglais.

— D'après une réponse donnée par le leader du Sénat au sénateur Mitchell, le camp de Valcartier, qui couvre 12,424 acres, a coûté, terrain et amélioration compris, \$1,030,457.39, et le nombre de soldats qui y ont été entraînés a été de 32,000 en 1914 ; 12,500 en 1915 ; 16,800 en 1916 ; 2,640 en 1917 ; 4,040, en 1918.

3 — A Winnipeg s'ouvrent des fêtes pour commémorer le 250e anniversaire de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

2 — Le premier transatlantique arrive à Québec. C'est le "Saturnia", qui est suivi de près par le "Victorian", tous deux de la "C. P. C. S."

4 — A Lévis, aux chantiers de la "Davie Shipbuilding and Repairing Coy Limited" est lancé le "Canadian-Hunter", navire de 331 pieds d'une capacité de 5,100 tonnes, destiné à la Marine marchande canadienne.

— Il est définitivement annoncé que le 22e régiment canadien français fera partie des forces permanentes canadiennes, et qu'il sera stationné à Québec.

5 — A Québec, à sa résidence de la rue d'Auteuil, à l'âge de 84 ans, décède Sir Louis-Amable Jetté, K.C.M.G., C.R., L.L.D., ancien juge-en-chef de la cour du Banc du Roi, et ex-lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.



SIR LOUIS-AMABLE JETTÉ

— Le Collège du Sacré-Cœur que les Pères Eudistes entreprennent de reconstruire à Bathurst, N.-B. avec l'appui de leurs anciens élèves, vient de recevoir du gouvernement du Nouveau Brunswick l'acte de la constitution en corporation.

6 — Le gouvernement britannique fait don de neuf aéroplanes au gouvernement canadien.

9 — Au Petit Séminaire de Québec a lieu la dix-septième convention régionale de l'A.C.J.C.

— Après quelques mois de séjour en Europe S. Ex. le gouverneur général du Canada, le Duc de Devonshire, arrive à Québec, à bord de l'"Empress of France", accompagné de la Duchesse et des autres membres de sa famille. Il n'arrête pas dans notre ville, mais part immédiatement pour Ottawa.

11 — L'Institut des Religieuses de Jésus-Marie, fondé à Lyon, France, en 1818, fonde un noviciat de son ordre à Gravelbourg, important centre français et catholique de la Saskatchewan.

— Une résolution adoptée à l'unanimité à la Législature de l'Île du Prince-Edouard déclare que l'établissement d'une cour de divorce en cette province, comme il a été proposé au Sénat,



SON EXCELLENCE LE DUC DE DEVONSHIRE
débarquant à Québec, de l' "Empress-of-France"

serait contre les meilleurs intérêts de l'Ile, où il n'y a pas de demande pour une telle cour.

12 — Un ouvrage canadien, précieux et rare, "Lettres spirituelles et historiques de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation" édition de 1696, s'est vendu à New-York \$235. Il y a une édition encore plus ancienne (1681) que possède l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.-H., dans sa collection Lambert.

— Après quelques mois de repos dans le sud des États-Unis, Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, revient à Ottawa et reprend son siège aux Communes.

13 — On célèbre par de belles fêtes à l'Académie Commerciale de Québec, le 25ème anniversaire de nomination de M. l'abbé Alphonse Têtu comme chapelain de cette institution.

14 — On annonce, pour le 31 mai, l'apparition à Montréal d'un nouveau quotidien français du matin "le Matin", dont l'éditeur serait M. Gaston Maillet, éditeur-propriétaire de l'hebdomadaire "l'Autorité".

15 — Il tombe de la neige, jusqu'à une épaisseur de six pouces, sur les hauteurs du comté de York, à 18 milles de Frédérickton, au Nouveau-Brunswick.



M. L'ABBÉ ALPHONSE TÊTU

16 — La canonisation de Jeanne d'Arc à Rome donne lieu à de grandes fêtes dans tout le Canada français. A la Basilique de Québec le panégyrique de la nouvelle sainte est fait par M. l'abbé Martial Levé, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal.

17 — Au cour de la dernière année fiscale qui est expirée, la Canada a exporté des produits agricoles pour une valeur de \$553,000,000. contre \$249,000,000 de produit de fabriques.

— Le gouvernement unioniste, aux Communes d'Ottawa, échappe à la défaite en Chambre, par la faible majorité de 5 voix, sur un amendement proposé par les honorables MM. Fielding et Mackenzie-King, proposant que l'autorisation expresse du Parlement soit obtenue, à la suite d'explications suffisantes, avant que le gouvernement nomme un représentant diplomatique du Canada à Washington

— A l'Université Laval de Québec s'ouvre le congrès des universités du Canada. Ce congrès durera deux jours, durant lesquels des questions importantes seront discutées, en vue de la préparation de la Conférence des Universités de l'Empire, qui se tiendra à Londres en 1921.

18 — Dans le discours du budget, le ministre fédéral des Finances, Sir Henry Drayton annonce toute une série de nouveaux impôts : taxes sur les marchandises de luxe, augmentation de la taxe sur les automobiles, sur les vins, la bière,

les alcools, sur les effets de commerce et valeurs de bourse, sur le revenu, au-dessus de \$5,000. etc., etc.

— En prononçant son discours du budget, M. Drayton exprime l'opinion que notre pays n'est point en aussi fâcheuse situation financière que certains affectent de le croire, et qu'il y a lieu d'espérer que, dès l'année courante, il pourra lui être possible de remettre d'aplomb son équilibre.

19 — Des feux de forêts font rage au sud du comté de Bellechasse, près de la frontière américaine. Le village de Daaquam est sérieusement menacé de destruction.

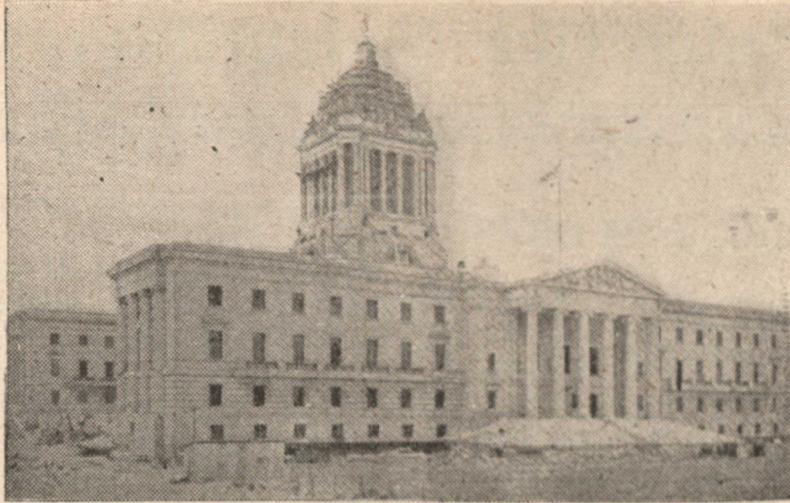
20 — M. A.-D. Decelles, bibliothécaire du Parlement d'Ottawa, vient de recevoir une médaille d'honneur en argent massif de la part du comité central de l'Alliance française à Paris. pour service rendu à cette œuvre dont il est le président d'honneur à Ottawa.

23 — Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, et Lady Gouin arrivent à Québec à bord du "Minedosa" d'un voyage de quelques mois en Europe.

24 — La fête de Dollard est célébrée un peu partout dans notre Canada français. A St-Sauveur de Québec, une belle démonstration patriotique en l'honneur du héros du Long Sault a lieu, hier l'après-midi, sur la Place St-Pierre. A Montréal, un pèlerinage est organisé par l'"Action Française" à la tombe de Dollard, à Carillon. Plusieurs membres du clergé y sont présents et y prennent la parole. Mentionnons entre autres M. l'abbé Lionel Groulx, M. l'abbé J.-J. Décary, curé de Carillon, M. l'abbé P. Perrier, ainsi que M. Adélarde Leduc, avocat, et M. J.-A. Girard, représentant de l'A.C.J.C.

— M. l'abbé Vincent-Pierre Jutras, curé de la Baie du Febvre, décède, au retour d'un voyage de santé, à St-Pie de Letellier, chez son frère M. l'abbé N.-C. Jutras. M. l'abbé Jutras était un patriote ardent, grand ami de l'œuvre du Parler français de Québec, et un littérateur de haut mérite, dont un volume intitulé "Recueil de proverbes et de dictons du Canada français" est justement sous presse.

25 — On mande de Winnipeg que la disette de papier, dans tout l'Ouest, devient inéluctable, que plusieurs journaux du Manitoba et de la Saskatchewan auront à suspendre leur publication, pour un temps.



Vue extérieure du nouvel édifice du Parlement du
Manitoba, à Winnipeg.

— A Loretteville on célèbre très solennellement le cinquantième anniversaire de prêtrise et de résidence de M. Guillaume Giroux ancien curé de cette paroisse.

27 — *L'Action Catholique* annonce aujourd'hui que M. J.-A. Foisy, ancien rédacteur au *DROIT* d'Ottawa, fera partie de sa rédaction à partir du mois de juin prochain.

— Un incendie détruit un moulin, cinq maisons et sept granges à Saint-Joachim de Montmorency.

30 — Les anciens élèves des Frères des Écoles Chrétiennes de l'Académie de St-Jean-Baptiste, pour exprimer leur reconnaissance envers leurs anciens maîtres organisent une grande démonstration à leur juvénat de Limoilou. Il y a messe en plein air en présence de plus de 5,000 personnes et sermon prononcé par M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire. On présente aux RR. Frères une bourse de \$15,000,00 en obligations.

31 — On annonce de Londres la mort du capitaine Septime Laferrière, décoré de la croix Victoria et de la croix de guerre belge, secrétaire du Commissaire canadien à Londres. M. Laferrière qui fut naguère un des plus brillants nouvellistes de la presse canadienne française, a succombé aux blessures que lui avait infligées sa chute sous les roues d'un autobus.

— Les Provinces Maritimes sont ravagées

depuis une dizaine de jours, par des feux de forêts qui ont fait pour près de un million de dommages.



M. L'ABBÉ G. GIROUX

Gauseries Scientifiques

Un aimant... en plomb

Tous ceux qui ont fait leur classes de physique vont se récrier. Le fer s'aimante énergiquement, l'acier s'aimante moins fort, mais garde son aimantation ; quelques autres métaux le nickel, par exemple, s'aimentent un peu. Mais le plomb, tout le monde sait qu'il n'est pas magnétique.

Les physiciens, grâce à l'emploi des très basses températures, nous ont changé cela.

On sait ce qu'il advient de la conductibilité électriques des fils de plomb, d'étain, de mercure, quand on les refroidit aux plus basses températures, actuellement réalisables, c'est à-dire en les plongeant dans de l'hélium liquide qu'on laisse s'évaporer ; ces fils métalliques deviennent *des milliards* de fois plus conducteurs électriques *sans résistance*, et si on leur a donné la forme, soit d'un anneau, soit d'une bobine à extrémités soudées l'une à l'autre, un courant électrique qu'on y a excité par un action momentanée s'y propage et y circule indéfiniment, ou au moins pendant des heures et des jours, sans aucune perte ni diminution sensible. Au contraire, à la température ordinaire, le courant en question, à peine excité, serait immédiatement amorti par une sorte de viscosité ou de frottement.

Le physicien hollandais Kamerlingh Onnes a réalisé l'expérience suivante : vis-à-vis des pôles d'un aimant, il dispose d'une bobine faite avec un fil fin en plomb et fermée sur elle-même ; en baignant cette bobine dans l'hélium liquide, il la refroidit à 271 degrés au-dessous de zéro du thermomètre ordinaire. Ensuite, il éloigne définitivement l'aimant, ce qui a pour résultat, comme on sait, d'engendrer un courant d'induction dans la bobine. Or, tant que la bobine en fil de plomb reste froide, le courant continué d'y circuler indéfiniment, sans perte, et on peut aisément constater qu'el-

le agit sur une boussole comme le ferait un aimant.

Or, il n'est pas nécessaire que le plomb soit sous forme de fil fin enroulé en bobine. Un cylindre de plomb plein ou creux, étant refroidi à la température de l'hélium bouillant, se change également, dès qu'on éloigne l'aimant ordinaire en un aimant permanent, et il reste aimanté tant que sa température demeure inférieure à 6 degrés absolus (c'est-à-dire 267 degrés au-dessous du zéro du thermomètre ordinaire).

M.G. Pippmann a donné l'explication de ces phénomènes curieux en faisant d'ailleurs appel à l'ingénieuse théorie du magnétisme imaginée jadis par Ampère. Celui-ci admet que dans le fer il existe de petits circuits moléculaires sans résistance parcourus par les courants constants. Dans le fer ordinaire, les circuits ont des directions quelconques, si bien qu'ils ne produisent pas d'action d'ensemble à l'extérieur du morceau de fer ; mais si on approche un aimant, tous ces circuits moléculaires s'orientent dans le même sens, et le fer devient passagèrement un aimant. Dans un morceau d'acier, à cause d'une sorte de viscosité interne l'orientation des courants moléculaires s'effectue plus lentement ; mais, aussi une fois réalisée, elle se maintient en sorte que l'aimantation ne disparaît plus.

Le même mécanisme explique l'aimantation du plomb ; seulement ce n'est qu'aux très grands froids que le plomb devient le siège, en sa masse, de courants moléculaires permanents, à la différence du fer et de l'acier, où ces courants existent à la température ordinaire.

G. LATOUR



La potasse d'Alsace

Entre Mulhouse et Cernay, à une faible distance du fameux Hartsmanwillerkopf, s'étend le gisement potassique de l'Alsace, la principale richesse, peut-être, du sous-sol alsacien.

Il y a quinze ans, le gisement était insoupçonné. En 1904, le grand sondeur alsacien, M. J. Vogt cherchant le pétrole, ne rencontra en profondeur qu'un banc de sel gemme de quelques centaines de mètres d'épaisseur offrant assez peu d'intérêt ; toutefois, il remarqua aux environs de 600 mètres de profondeur, deux couches d'une coloration et d'une consistance particulière où un chimiste constata une forte proportion de sylviné, ou chlorure de potassium, et ceci était une trouvaille inestimable.

Une Société rapidement formée multiplia les sondages, jusqu'à une profondeur dépassant parfois 1,000 mètres, et reconnut que le gisement s'étend sur plus de 20,000 hectares. Le banc de sel gemme, plus ou moins épais par place, mesure en moyenne 250 mètres ; la potasse y forme deux couches nettement séparées, l'une d'un mètre d'épaisseur située à 130 mètres audessous du niveau supérieur du sel gemme, l'autre de 4 mètres d'épaisseur située à une vingtaine de mètres plus bas.

On explique la formation des gisements de sel par la concentration progressive, puis le dessèchement d'une mer intérieure, d'un lac salé ou d'un golfe qui se sépare de la mer par l'établissement d'un barrage. Au début de la concentration des eaux, ce sont les sels les moins solubles qui se déposent les premiers : carbonate de chaux, carbonate de magnésie, sulfate de chaux ; puis c'est le tour du sel marin proprement dit ou chlorure de sodium, qui constitue la masse prédominante du gisement ; alors surnage encore une couche de liquide saturée dans laquelle se sont accumulés les sels les plus solubles : chlorure de potassium ; ceux-ci se déposent à leur tour, jusqu'à assèchement complet. Des apports alluvions peuvent les recouvrir alors et les protéger contre toute redissolution subséquente ; mais le plus souvent avant la formation de cette couche protectrice, il se produit un retour des eaux de la mer qui reprennent et entraînent les sels solubles qui surmontent le dépôt, en sorte que beaucoup de

bancs de sel gemme ont une teneur faible ou même nulle en sels de potasse.

Le gisement d'Alsace se trouve être particulièrement riche en sylviné ou chlorure de potassium ; ses produits sont très supérieurs à ceux des célèbres mines de Stassfurt (Allemagne du Nord), où la présence d'une quantité notable de magnésie constitue un élément de dépréciation.

L'extraction régulière de la potasse d'Alsace commença en 1910. A la veille de la guerre 18 puits étaient creusés ; mais une loi votée en 1910 par le Reichstag réglementait d'une façon draconienne la fabrication et la vente des sels de potasse ; l'Allemagne, ayant le monopole de la potasse gardait pour elle-même la moitié de sa production et elle s'arrangeait pour ne céder le reste aux autres qu'à très bon prix. " Notre alliée la potasse ", disait-elle au cours de la guerre. Dès le début de 1915, elle prohiba toute sortie de potasse, et plus tard, elle se proposait d'utiliser les négociations de paix pour forcer les Américains et les Anglais à livrer à l'Allemagne le coton ou telles autres matières premières. Maintenant que la victoire a ramené l'Alsace à la France, le monopole échappe à l'Allemagne, et c'est pour nous que la potasse devient une alliée, qui favorisera notre situation économique et agricole⁽¹⁾.

En 1914, les neuf-dixièmes de la potasse produite par l'Allemagne du Nord et par l'Alsace ont été absorbés par l'agriculture. La terre arable est avide de potasse ; les plantes cultivées lui enlèvent cet élément, et le sol épuisé deviendrait rapidement infertile si on ne le lui restituait par une fumure appropriée. Le fu-

(1) Depuis que les Allemands ont fermé le marché des engrais potassiques, les alliés ont fait tous leurs efforts pour découvrir de nouveaux gisements. Aux Etats-Unis, les lacs de Nébraska et les dépôts salins de quelques autres régions ont été mis en exploitation. On y a étudié aussi l'extraction de la potasse de quelques minéraux, comme le feldspath. En Espagne, dans la province de Barcelone, on a signalé des gisements de sels de potasse au voisinage des dépôts naturel de sel gemme du Suria.

Depuis, on a reconnu des dépôts importants de chlorure de potasse en Erythrée. Ils se trouvent à Dallol, dans la Dankalie, à 15 kilomètres de la frontière de l'Abyssinie. Une Société d'exploitation s'y est constituée au capital de deux millions de liras et a entrepris la construction d'une route de 70 kilomètres jusqu'à la mer.

Ces gisements sont riches et abondants. M. Gina a étudié la composition chimique des minerais, dont quinze échantillons contiennent une forte proportion de chlorure de potasse. — (*La Géographie.*)

mier d'étable renferme de la potasse, en même temps que de l'azote, de l'acide phosphorique et de la chaux, mais en trop faible quantité, les engrais chimiques suppléent ; si l'on répand sur un hectare de terre 40,000 kilogrammes de fumier d'étable, on n'obtient pas de plus beaux résultats qu'avec 2.300 kilogrammes d'un engrais chimique complet, constitué par un mélange convenable, renfermant du nitrate de potasse, du sulfate d'ammoniaque, du superphosphate de chaux et du sulfate de chaux.

En Allemagne, en 1912, on a employé en agriculture, en moyenne, 13 kilogrammes de potasse par hectare de terre cultivée ; consommation égale à dix fois celle des États-Unis, treize fois celle de la France ; voilà l'une des raisons des hauts rendements obtenus par l'agriculture allemande : rendements presque double des nôtres pour les pommes de terre et le froment, et qui sont encore nettement supérieurs pour les autres céréales.

“Nos agriculteurs étaient décidément trop avares en potasse pour leurs cultures ; ils se montraient un peu plus généreux en acide phosphorique et en nitrates, mais ces apports fertilisants, qui leur coûtaient d'ailleurs plus cher, ne comblaient pas le déficit. Aussi nos riches provinces de France ne produisaient guère que la moitié du froment qu'on moissonne dans les tristes landes germaniques, bien moins favorisées du ciel. L'empire se réservait annuellement 600,000 tonnes de produits potassiques : c'était la moitié de la consommation mondiale ; les États-Unis en prenaient 300.000 et il venait en France tout au plus 40.000 tonnes ! Voilà des chiffres révélateurs ; ils devraient être publiés au son de trompe dans les communes, affichés dans les mairies, répétés aux enfants des écoles, commentés dans toutes les réunions des Sociétés agricoles. Pour les mieux inculquer au fond des esprits, on les lierait à l'exposé des bienfaits de la victoire : la potasse est le don de joyeux retour de l'Alsace recouvrée.”



La gomme à mâcher

PARMI les habitudes qu'auront apportées en France les Américains, la meilleure n'est certes pas celle qui consiste à mâchonner sans trêve la fameuse gomme, qui se vend en petites tablettes et qu'on trouve maintenant partout. A grand renfort d'annonces, on voudrait faire reconnaître à ce produit des qualités digestives et antiseptiques remarquables.

Les premières critiques contre cette assertion sont venues d'un médecin américain, le docteur T. H. Mac Clintock, du New-York Hospital, qui a publié en janvier 1914, dans le *Medical-Time*, un article peu favorable à la nouvelle manie, alors à peine connue en Europe, mais déjà très répandue là-bas.

“La gomme à mâcher est la sève naturelle— (chicle) du sapota ou de diverses sapotacées qui sont originaires du Mexique et de l'Amérique centrale. Cette sève douce et “glutineuse” attire et retient un nombre incalculable d'insectes, de poussières, de parcelles de feuilles ou d'écorces, qui y restent fixées comme un gigantesque attrape-mouches. C'est cette sève que les indigènes recueillent ; ils ne s'inquiètent guère de la présence de corps étrangers, car ils sont payés au poids.”

Telle est, d'après le *Practical Druggist* d'août 1913, la matière première de la gomme à mâcher.

Mais, ajoute le docteur Mac Clintock, peu importerait si on était sûr que la gomme ait été parfaitement épurée avant d'être vendue. Or, ajoute-t-il, prenez une tablette quelconque, enlevez le sucre qu'elle contient et regardez-la en pleine lumière. Vous y trouverez toujours de petites parcelles de corps étrangers. D'où conclut notre auteur, appuyé par l'autorité du professeur W. Mansfield, de l'Université de Columbia, les mâcheurs de gomme sont d'excellentes machines à épuration. Ils avalent avec leur salive toutes les impuretés, et lorsque, à force de mastiquer, la gomme est propre et bien épurée, ils la jettent.

Le médecin américain exagère un peu sans doute, et il faut penser que les fabricants ont le souci de ne vendre qu'un produit bien préparé. Mais les arguments qu'il donne pour combattre la croyance aux vertus antiseptiques et diges-

tives de la gomme paraissent très rigoureusement établis.

D'abord, l'asepsie de la bouche. Prenez-vous soin de votre bouche ? Alors, l'usage de la gomme n'y ajoutera rien de plus. N'en prenez-vous pas soin ? En ce cas, il est douteux que la mastication, même durant toute la journée, puisse remplacer un nettoyage bien fait. Passons à la digestion. Sans aucun doute, l'action ininterrompue des mâchoires provoque la salivation, mais en quoi celle-ci peut-elle aider à digérer ? La salive doit s'allier aux aliments pour faciliter la déglutition, mais une fois dans l'estomac, ces aliments sont immédiatement soumis à la sécrétion gastrique et l'acidité des ferments arrête l'action digestives que pourrait avoir la salive seule. Si, par impossible, la gomme contient quelques parcelles de pepsine, c'est en si faible quantité que leur influence est pratiquement nulle. Enfin, ajoute le docteur Mac Clintock, ce n'est pas pendant les repas, mais au cours de la journée tout entière, que les "mâcheurs" sont à la besogne, alors que l'estomac est vide et que la salive n'a rien à aider au point de vue digestif.

Il est donc extrêmement douteux que l'action de mâcher puisse influencer en quelque manière la digestion ; c'est une légende qui a cours dans le grand public et qu'il faut détruire.

Nul n'est prophète en son pays ! Les exhortations du savant médecin de New-York ne paraissent pas avoir produit grand effet, puisque la manie masticatoire a traversé l'océan et s'est implantée en France. Auront-elles plus d'effet en ce pays ? Il faut l'espérer, car réellement l'usage de la gomme ne répond à aucune nécessité ; ce n'est même pas un passe-temps, et il n'y a rien de plus laid et de plus agaçant que d'avoir en face de soi un monsieur qui triture tout le temps quelque chose dans sa bouche, à l'exemple de certains ruminants connus. Nous croyons plutôt qu'une habile réclame n'est pas étrangère au développement de cette mauvaise habitude. Il faut dire, en effet, qu'en 1913, il a été importé aux Etats-Unis 3,500 tonnes de gomme de sapota, ce qui a permis de livrer aux amateurs, un produit manufacturé d'une valeur de 34 millions de dollars. Que d'argent dépensé inutilement !

H. CHERPIN

LE PREMIER LABOUR AU CANADA

Au rapport de Champlain, ce fut un habitant du pays qui ouvrit le premier la terre, le 27 avril 1628, avec le soc de la charrue, traîné par des bœufs. Champlain ne nomme pas ce colon ; mais il paraît que ce fut Guillaume Couillard, gendre et successeur d'Hébert : celui-ci par suite d'une chute qu'il fit, étant décédé le 25 janvier de l'année précédente (1627).

ABBÉ E.-M. FAILLON

(*Histoire de la Colonie française*, t. I.)

LE FOUET ET LE PILORI

Plusieurs de nos anciens citoyens ont vu administrer le fouet ou mettre des coupables au pilori. Ces deux exécutions se faisaient sur le Marché de la Haute-Ville de Québec. Pour administrer le fouet, on deshabilait le coupable jusqu'à la ceinture, et on lui donnait le nombre de coups que portait la sentence, l'exécuteur y mettant tant de conscience que le sang sortait invariablement. Le pilori était un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix ; au milieu de cette croix, il y avait trois ouvertures dans lesquelles le coupable passait la tête et les bras et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace qui, les jours de Marché, ne lui épargnait ni les œufs pourris, ni les légumes de rebut.

T.-P. BÉDARD.

(*Histoire de Cinquante ans.*)

LES CORVÉES

On donnait le nom de "corvée" à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

RAPHAËL BELLEMARE

(*Alliance National*, 1908.)

Goin de l'Ouvrier

Le sursalaire familial

[De la *Croix*, Paris]

L'inflation des salaires est exorbitante en certaines professions, c'est entendu.

Mais, dans la généralité, la hausse des salaires est plutôt un effet qu'une cause de la cherté de toutes choses. Presque partout ils ont monté parce qu'il "le fallait bien pour vivre".

Le manque à produire pendant cinq ans, la rareté des matières premières et leur coût augmenté par le change de plus en plus lourd, l'application précipitée de la loi de huit heures, la crise effroyable des transports et la criminelle âpreté au gain des mercantis, intermédiaires et autres, "demi-voleurs" comme on les appelait ici dernièrement, sont des facteurs autrement efficaces de l'énorme exagération des prix.

Au taux de ces prix, la plupart des salaires actuels et des traitements d'employés et modestes fonctionnaires sont dans une proportion à peine supérieure à la moyenne d'avant-guerre.

Seuls les célibataires et ménages sans enfants en bas-âge peuvent y trouver une sensible amélioration de leur sort.

Et c'est là qu'apparaissent l'injustice sociale et le péril national résultant du mode actuel de rétribution du travail. On ne s'est pas assez préoccupé de ce fait que, si la vie coûte trois fois plus cher qu'avant la guerre pour un célibataire, les charges de famille étant plus nombreuses, si on les multiplie également par trois, donnent un produit disproportionnellement plus élevé.

Exemple :

Une bouche à nourrir multipliée par trois donne 3 ; c'est-à-dire deux de plus seulement.

Cinq bouches, au contraire, multipliées par trois donnent 15 ; c'est-à-dire dix de

plus. Progression énorme pour un salaire équivalentement triplé chez l'homme seul et chez l'homme chargé de famille.

Donc, chaque enfant de plus apporte au père de famille un fardeau relativement plus élevé qu'avant la guerre.

Conséquence à prévoir de cette iniquité sociale : une baisse nouvelle de la nouvelle natalité.

Nous savons bien, à la *Croix*, que rien ne peut suppléer aux mœurs chrétiennes pour peupler les berceaux. Mais, il n'en est pas moins vrai, que les causes économiques peuvent être des adjuvants ou des obstacles à l'efficacité du mobile moral et religieux.

De là leur importance qu'il serait coupable de négliger.

Nous convenons également que les chefs d'entreprises, qui ont déjà tant à lutter pour se plier au nouveau régime du travail, ne peuvent qu'exceptionnellement faire une différence, dans la rétribution de la main-d'œuvre sans famille et l'ouvrier qui a charge d'enfants.

Des exceptions existent, nous en connaissons et les admirons.

Mais, en général, patrons et ouvriers s'en tiennent à la règle : "A travail égal salaire égal".

Et si la loi ou l'usage faisaient à tous l'obligation d'y déroger, on verrait bientôt les malheureux pères de famille trouver porte close en beaucoup d'usines comme ils la trouvent trop souvent quand ils cherchent un logement.

Mais, ce que les individus isolés ne peuvent faire, une collectivité peut l'exécuter. Ce qui est impossible à une firme est possible à une "place".

C'est ce qu'ont pensé les patrons métallurgistes de l'Isère. Réunis franchement en Syndicat, ils ont fondé, en mai 1918, une "Caisse de compensation d'indemnité et allocations familiales."

Cette Caisse est alimentée par les contributions obligatoires des industriels adhérents

au Syndicat, et les cotisations sont proportionnelles à l'importance de chaque entreprise.

Elle est gérée par une Commission qui paye elle-même aux ouvriers des usines les allocations pour charges de famille, d'après un tarif qu'il serait trop long de détailler ici.

Et ces allocations ne se présentent pas comme une aumône patronale. Elles sont, si nous osons dire, une prime d'assurance versée par l'industrie contre le plus redoutable fléau qui puisse la frapper : le manque de main-d'œuvre.

Ainsi considérés, de tels prélèvements se justifient pleinement au point de vue capitaliste. Mais les hommes qui les ont décidés ont certainement obéi à des motifs plus élevés, plus humains et, chez beaucoup, plus chrétiens.

N'est-ce pas un devoir pour le chrétien de faciliter à autrui l'accomplissement de son devoir moral ?

A la *Semaine sociale* de Metz, qui a consacré plusieurs leçons à cette question du *sursalaire familial*, un membre a fait une communication très applaudie d'après laquelle l'exemple de la Métallurgie de l'Isère a été suivi par le Textile de la "place" de Rouen.

Curieuse coïncidence ! Tandis que l'idée était en marche et obtenait plusieurs belles réalisations à l'arrière de nos armées elle naissait et prenait corps également de l'autre côté de la ligne de feu, dans la brutale claudration de l'occupation.

Un groupe d'industriels de la "place" Roubaix-Tourcoing, étudiant les problèmes d'après-guerre, en arrivaient à concevoir les mêmes préoccupations et à former un projet analogue.

Et, tandis que les ravageurs boches dévastaient leurs usines, tandis que les camions automobiles emportaient en longues files, leurs matières premières, leurs tissus fabriqués, leurs métiers ou la mitraille des machines saccagées à coups de marteau ; tandis qu'aux portes de leurs villes, l'artillerie ennemie plaquait sur le clavier infernal du front ses gammes ininterrompues, eux dressaient le règlement d'une Association interpatronale *Familia*, destinée à pourvoir aux aléas de la vie ouvrière et particulièrement aux charges des jeunes foyers.

Un grand nombre des principales firmes ont souscrit. Là aussi une Caisse centrale reçoit les cotisations obligatoires des adhérents,

calculées sur l'importance des affaires de l'entreprise. Et une Commission procède à la répartition. Déjà une première distribution a été faite fin août.

CYR

Le socialisme

LE PROBLÈME DE LA PRODUCTION

Personne ne doute de la puissance destructive du socialisme. Il promet d'agir, violent et aveugle comme une des grandes forces de la nature, le feu ou l'eau. Il a, du reste, montré en Russie ce dont il était capable. Mais il est infiniment plus difficile de croire à sa force constructive, et quand on examine son programme on ne peut s'empêcher de concevoir un scepticisme qui ne semble que trop fondé à ce sujet. Pour la millième fois, tentons cet examen.

Imaginons la France au lendemain du grand soir. Supposons même que, par la plus incroyable des bonnes fortunes, tout à fait invraisemblable, la révolution sociale se soit déroulée pacifiquement. Les ministres "bourgeois" ont cédé gentiment leur place aux grands chefs de la sociale. La république démocratique a été proclamée. Les biens de productions sont devenus propriétés nationales. Les patrons capitalistes ont disparu pour faire place à l'État. Le socialisme se croit victorieux. Il l'est en effet.

Mais c'est alors qu'il va voir commencer ses embarras. Pas moyen de reculer. Le peuple attend la réalisation des promesses qui lui ont été faites. Que va-t-il arriver ?

I

1° L'État-patron doit sans retard organiser la production. On ne produit ni le blé, ni le vin, ni l'acier, ni le drap, ni les maisons, à coup de décrets. Il faut travailler si l'on veut vivre. Les ouvriers sont là. Ce sont les mêmes que la veille, accrus si l'on veut du petit nombre de "bourgeois" qui, dans l'hypothèse socialiste, sont censés ne rien faire du tout. Les ouvriers sont là, mais il faut les commander. S'imagine-t-on la prodigieuse mobilisation qui incombe du jour au lendemain au pouvoir ? Ou bien il demande à tous les travailleurs de continuer

leur tâche de la veille, sans rien changer à leurs habitudes — et alors c'était bien la peine de faire une révolution, — ou il les laisse à eux-mêmes, et c'est l'anarchie la plus complète et l'arrêt brusque de la production, la misère et la faim à brève échéance.

2° Mettons les choses au mieux : les dirigeants de la sociale ont pris toutes leurs mesures avec une générale prévoyance ; ils savent quels sont les besoins de la population qu'ils vont avoir sur les bras, ils connaissent la quantité de blé, de viande, de vin, de charbon, de cuivre, d'allumettes, de tabac, de jouets d'enfants, etc., qui doit venir dans les magasins de dépôt et de répartition pour satisfaire à toutes les demandes. Ils ont calculé le nombre d'ouvriers nécessaire à la production normale de chaque article, ils savent le nombre d'heures qu'il faut demander à chaque ouvrier, ils ont prévu aussi l'entretien du capital fixe, devenu propriété nationale : chemins de fer, usines, mines de toute sorte, construction de toute nature, machines innombrables, améliorations incorporées à la terre, etc.

Ce tableau ne peut être qu'un rêve, une utopie. Mais, même s'il se réalisait, il faudrait fixer à chacun sa tâche. Jusqu'ici, l'intérêt personnel attachait le travailleur à son métier, à sa profession, Rien ne l'empêchait, du reste, de changer de métier, si le sien lui devenait à charge, si ses goûts, ses aptitudes, un heureux concours de circonstances l'appelaient ailleurs. Mais on lui enlève soudain son initiative personnelle. Il ne peut plus quitter sa fonction sans l'autorisation du patron qui est l'État.

Ce qu'on permettrait à l'un, il faudrait le permettre à tous. Qui ne choisirait de travailler dans les conditions les plus agréables, les moins pénibles, dans les contrées les plus riantes les plus saines, les plus facile à cultiver ?

II

L'un des vices radicaux de la conception collectiviste est de vouloir substituer le calcul, la prévoyance, l'habileté de l'organisation inscrite sur le papier aux effets naturels, puissants, irrésistibles de la première des forces économiques l'intérêt personnel, moteur principal de l'initiative privée.

Par là, le socialisme va directement contre une loi fondamentale de la nature humaine.

Nulle autorité, nulle discipline, nulle contrainte, ne peut obtenir, sauf dans une élite

volontaire, comme les couvents, les effets que l'intérêt produit sur la volonté humaine. Il faudrait changer l'âme de l'homme, transformer sa psychologie, substituer du jour au lendemain la passion du bien collectif, de l'intérêt commun à celle du bien particulier, de l'intérêt personnel ou familial.

Les socialistes ont pris parfois des exemples pour nous donner une idée de la cité future ; ces exemples se retournent contre eux. Ils nous montre les monastères ou les casernes comme des modèles de travail désintéressé. Suivons du regard son doigt indicateur.

1° Les monastères ? Pensez-vous sérieusement, que votre société va devenir un cloître abritant tout le genre humain ? Après un long entraînement moral et religieux, les hommes ont arraché de leur cour l'attachement inné à la propriété, à la volonté propre, à la vie de famille. Ils se soumettent librement et perpétuellement à une vie d'obéissance, de pauvreté, de chasteté. Si vous ne commencez par mettre au point de départ le choix volontaire, les aptitudes spéciales comprises dans le mot vocation, cette vie est irréalisable. Un monastère où l'on entrerait de force ne serait plus qu'une prison. Jamais le monde ne pourra subir une sujétion de ce genre.

2° Croyez-vous plus facile de le transformer en une immense caserne ? Il serait étrangement paradoxal que l'antimilitarisme farouche des socialistes aboutit à cette absurdité : le travail organisé en service militaire perpétuel !

De fait, il semble bien que ce soit à cela que le bolchevisme russe s'est vu rapidement acculé. Non seulement il lui fallait se défendre contre les agressions étrangères — et par quel miracle le communisme les rendrait-il impossibles ? — mais il lui fallait imposer par la force au dedans l'application de chacun au travail.

Tous les citoyens condamnés aux travaux forcés ! L'univers devenant un bagne : discipline de fer, dictature à la Lénine, d'une part ; obéissance passive, de l'autre ; telle est la perspective que nous présente le socialisme ! Comme nous sommes loin de l'idyle enchanteresse qu'il nous promet sans y croire ! A tout le moins, si on le voyait ébaucher un vaste mouvement de préparation morale pour la réforme gigantesque qu'il prépare, sans croire à la possibilité de son triomphe, on lui pardonnerait de l'espérer. Mais quand il attise au fond des

cœurs les convoitises, les appétits, les passions de tout genre, que fait-il autre chose que de creuser sa propre tombe, avec celle de la société qu'il rêve de réformer ?

En résumé, l'on peut mettre au défi l'État collectiviste d'organiser la production, point de départ nécessaire de toute vie économique. Tout le monde sait que l'État est le plus mauvais des patrons ; le plus incapable, le plus dépensier, le plus inintelligent des producteurs. Léon XIII avait donc mille fois raison de dénoncer, comme conséquences fatales du collectivisme, " la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes, le talent et l'habileté privés de leurs stimulants et, par suite, les richesses taries dans leur source, enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère ".

L. CHRISTIANI.

Franchise et conviction

Nobel, inventeur de la dynamite, était en quête d'un homme sérieux, exempt de cupidité et de bassesse.

On lui recommanda un jeune ingénieur, qui se trouvait aux prises avec de grosses difficultés.

— Je l'attends demain à déjeuner, dit Nobel d'un ton sec.

L'ingénieur est exact au rendez-vous. On se met à table. Et Nobel, se lançant dans une de ces discussions paradoxales, où il brillait d'ordinaire, entreprend contre la religion et l'idée religieuse une guerre furibonde.

Le nouveau venu pâlit. Il était animé de sentiments chrétiens et se sentait offensé dans ses convictions.

Nobel remarque son trouble et redouble d'âpreté.

Alors l'ingénieur n'y tient plus ; il suit son adversaire sur son terrain ; il réfute, il riposte, sans ménagement.

L'entretien tourne à l'aigre.

Soudain Nobel pousse un grand éclat de rire et tend à son contradicteur une main cordiale.

— Vous me plaisez, dit-il. Vous avez un service à me demander, au lieu de me ménager, vous me tenez tête. A la bonne heure. La franchise chez vous a parlé plus haut que l'intérêt. Je vous prends avec moi.

Il l'associa, en effet, à ses entreprises et transforma l'ingénieur sans clientèle en un puissant financier.

CONCLUSION. — Ne craignez pas d'agir en toute circonstance avec franchise selon vos convictions, vous y gagnerez toujours devant Dieu, et nous n'y perdrez rien devant les hommes.

Piquante réponse

Louis Veillot se trouvait un jour à table, dans un hôtel, avec des voyageurs qui affectaient de faire un bruyant étalage de doctrines matérialistes.

Veillot demeurait impassible.

— Eh bien, quel est votre avis à ce sujet ? lui demande-t-on.

— Mon Dieu, messieurs, répondit le grand journaliste catholique, vous m'embarrassez et je ne sais quoi vous dire.

Cependant, il résulte de tous vos propos que vous vous considérez comme de la simple matière quelque chose, si j'ose dire, comme des " bêtes." Eh bien, mais... c'est une opinion qui peut avoir du vrai !...

CÉLÉBRITÉ

Un paysagiste s'est égaré au cours d'une excursion. Il rencontre le garde champêtre de l'endroit, qui le remet sur sa route, et, chemin faisant, les deux compagnons font connaissance.

— Comment vous appelez-vous, mon ami ? demande l'artiste.

— Raphaël, Monsieur.

— Ah ! c'est un nom bien connu.

— Parbleu ! il y a vingt-cinq ans que je suis garde de la commune !



L'ÉPAVE — *Tableau* de M. MARONIEZ

Science Ménagère

Les chambres à coucher

Les anciens croyaient à l'existence de divinités qu'ils appelaient dieux lares et qui veillaient sur l'intérieur de la demeure. Nous, que le christianisme a affranchis de ces superstitions, changeons ce nom en celui d'ange-gardien et disons que cet ange est la femme sage et aimante, vestale modernisée, soucieuse d'entretenir par son dévouement, la flamme de bonheur qui illuminera la vie familiale des chers siens.

Parmi les occupations nombreuses et variées qui emploient les heures de cette ménagère active et laborieuse, il en est paraissant d'un ordre secondaire et d'une exécution rendue facile par l'habitude qui sont quelque peu négligées pour ces simples raisons. Notons spécialement de ce nombre, l'entretien des chambres à coucher.

Toute chambre est un sanctuaire qui peut avoir une influence quelconque sur l'âme de celui qui l'habite, tout comme elle exerce son action sur le physique des sujets qui en font leur lieu de repos. La chambre à coucher est avec la cuisine la pièce qui demande les soins les plus minutieux car nous passons là le tiers de notre vie.

Je développerai brièvement au cours de cette causerie les points suivants : 1° Disposition des chambres ; 2° Hygiène, 3° Entretien.

DISPOSITION

C'est du côté du soleil cet ennemi juré des microbes qu'elles doivent être placées. Souvent par vanité ou par une simple question de goût, frère du caprice, on choisira les appartements spacieux et ensoleillés pour salles de réception dans lesquelles on ne passera que quelques heures par semaines et les chambres à coucher seront petites, humides, privées de

soleil. C'est là une faute grave contre l'hygiène. Quand on en a la facilité, c'est du soleil et de l'espace qu'il faut leur donner. L'exposition sud-est est donc celle qui répond le mieux à ces exigences.

Il y a un vieil adage qui dit : " Où entre le soleil, le médecin n'entre pas ". Ce qui veut dire que le soleil éloigne toutes maladies en tuant les germes. Rayon échappé à la gloire de Dieu, il a aussi une influence indéniable sur l'âme ; surtout chez certains tempéraments, il est un baromètre de gaieté ou de mélancolie.

HYGIÈNE ET ENTRETIEN

Pour acquérir les bonnes grâces de Dame Hygiène, laissons donc entrer chez nous son intime Monsieur le Soleil, de même plions-nous à ses exigences qui valent celles d'une bonne mère jalouse de la vie de ses enfants. Écoutez encore ses prescriptions : Bannissez de vos chambres : tapis, rideaux qui sont des réceptacles de miasmes et des foyers, de microbes, il est malsain d'y entretenir des appareils de combustion. Ces appareils s'emparent de l'oxygène et vicient l'air en produisant l'acide carbonique. Pour la même raison, les plantes ne doivent pas être tolérées dans une chambre à coucher. Il est également contraire à l'hygiène d'y laisser séjourner du linge sale à cause des émanations qui s'en dégagent, d'en faire sécher car l'eau qui s'en évapore se mêle à l'air, le rendant humide et en conséquence préjudiciable à la santé.

C'est une imprudence de coucher dans une chambre nouvellement peinte. Avant de l'habiter on laissera disparaître les dernières odeurs de peinture.

Les chambres demandent encore à être ventilées et aérées. En quittant ce petit domaine pour voguer à des occupations qui commandent impérieusement, la managère devra ouvrir lar-

gement les fenêtres, de manière à établir un courant d'air dans la pièce. Au préalable, elle aura enlevé les couvertures de sur le lit afin de les faire aérer ainsi que celui-ci. Notons en passant que les couvertures de toile sont les plus hygiéniques.

Rien de malsain comme de faire son lit immédiatement après le lever. Les émanations de la nuit ne peuvent se dégager et croupissent là, germes néfastes qui seront peut-être les causes indirectes de maladies de toutes sortes. Le balayage est fait chaque matin avec un linge humide auquel la poussière s'attachera et ne se trouvera pas ainsi soulevée dans l'air. Les matelas demandent à être fréquemment retournés et exposés à l'air libre.

Quand il y a de vieux parents dans la maison, il faut leur céder une chambre confortable. Pour vivre, ces bons vieux, il leur faut le soleil de l'amour rayonnant des cœurs de ceux qui les entourent et le soleil vivifiant du bon Dieu pour réchauffer leurs pauvres membres frileux qu'une vie de labeur a usés : ne leur refusons ni l'un ni l'autre. Mais n'allons pas commander dans leur chambre, ce petit royaume qui abrite leurs derniers rêves et leurs derniers jours. Ils tiennent parfois à certaines manies, certains caprices légitimés par l'âge ou par l'habitude vieille de soixante-quinze à quatre-vingts ans. Essayons la persuasion s'il s'agit de leur santé mais n'insistons pas outre mesure.

Les chambres des enfants doivent être l'objet d'une attention spéciale de la part de la mère de famille. S'il est rarement possible de donner à chaque enfant sa chambre, faisons en sorte que chacun ait au moins son lit respectif ; nous en obtiendrons de réels avantages de part et d'autre.

Une mère intelligente habitue ses enfants dès le jeune âge à avoir de l'ordre dans ce "home" qui leur est particulier. Elle exigera que rien ne traîne ici et là, que leur linge soit remis soigneusement sur une chaise avant le coucher, que leurs vêtements, habits, reposent sur les crochets de la garde-robe et n'aillent pas élire domicile avec les chaussures dans le fond de celui-ci. Elle leur enseignera à donner "une place à chaque chose et à mettre chaque chose à sa place".

Préoccupée des détails comme de l'ensemble, elle veillera de même aux gravures suspendues dans les chambres de ses enfants afin qu'elles ne

puissent leur inspirer que des sentiments pieux, purs et élevés.

De grâce, bonnes mères n'attendez pas que vos filles portent haut leur seize ans pour leur montrer à faire un lit et à entretenir le ménage d'une chambre. Elles pourront apprendre à cet âge mais c'est écrit qu'elles négligeront toujours ces soins et ne s'y adonneront que poussées par la nécessité.

Terminons en disant un mot de la chambre de réserve ou chambre d'amis. C'est un réel plaisir de recevoir chez soi les personnes qu'on estime. C'est alors qu'il faut s'ingénier à rendre agréable leur séjour à notre foyer en leur donnant un peu l'illusion du leur.

Tous ces menus soins d'une importance capitale dans le fonctionnement normal et la bonne tenue d'une maison exigent de la ménagère une forte dose de dévouement, d'oubli de soi, et d'abnégation, d'autant plus que ces devoirs humbles et monotones ne sont jamais appréciés à leur juste valeur et demeurent toujours dans le cadre des actions obscures. Mais n'allons pas oublier que tout devoir grandit et perfectionne l'âme qui l'accompli fidèlement et que rien n'est petit dans ce qui est fait pour Dieu.

"MARIE ROLLET".

La fatigue nerveuse

LES médecins ont fait cette constatation que les cas de *psychoses* (maladies mentales et nerveuses) tendent à augmenter en nombre, et plus particulièrement cette fréquence s'observe pour l'affection fort polymorphe que les auteurs anglais et américains nomment *nervous exhaustion* et que l'on appelle en France *neurasthénie*. Il y a un rapport évident entre cet accroissement et les conditions actuelles de la vie sociale, de moins en moins calme et de plus en plus en proie aux émotions de toute nature.

La neurasthénie est un fruit de la fièvre des affaires ou de la course aux plaisirs, parfois une résultante des deux. Elle se manifeste sous des formes diverses, dont la plus fréquente est celle que l'on désigne communément par le nom de *surménage intellectuel*, ou *fatigue ner-*

veuse. La cause de cette dernière forme, contrairement à l'opinion ordinaire, et à l'idée qu'on pourrait s'en faire *a priori*, n'est pas précisément l'abus de la fonction cérébrale, mais la mise en activité excessive, constante et monotone dans une voie spéciale d'une faculté intellectuelle, laissée inactive dans les autres domaines où elle pourrait être exercée.

Les facultés ou les portions de facultés non exercées s'atrophient ; le système nerveux subit un déséquilibre qui aboutit plus ou moins vite à la surexcitation, et par suite à la maladie. Un phénomène identique s'observe dans les classes ouvrières, où la machine, en divisant à l'infini le travail, spécialise chaque travailleur dans une activité nerveuse préjudiciable à sa santé.

L'épuisement nerveux, souvent très tenace et fort difficile à guérir parce que ses symptômes objectifs n'apparaissent guère qu'après une longue incubation dont le sujet lui-même n'a presque pas pris conscience, n'est donc pas le fait d'un surfonctionnement du cerveau, mais de son fonctionnement cantonné dans un sens toujours identique et étroitement limité.

Des observations précises établissent, en effet, que l'activité cérébrale, même intense et presque abusive, dans des directions multiples et complexes, n'entraîne pas fatalement une plus grande fragilité du cerveau, et même au contraire augmente sa résistance, les fatigues alternatives constituant chacune un repos de la fatigue précédente.

Le cerveau est la base physique de la pensée, comme le cœur est le moteur de la circulation, comme l'estomac est le laboratoire de la digestion. Si comme pour le cœur et l'estomac, son fonctionnement est bien équilibré, convenablement diversifié, il s'y livre normalement et sans trouble. Il est avéré que des hommes ayant manifesté une grande activité dans tous les domaines ouverts à l'esprit ont pu atteindre une vieillesse avancée, dans la pleine possession de leur santé physique et de leurs facultés intellectuelles.

De même d'ailleurs que les muscles, le cœur, l'estomac même peuvent subir un entraînement progressif qui les rend plus robustes et plus réfractaires aux troubles, de même le cerveau peut être entraîné dans une large mesure. L'incapacité au travail et les désordres nerveux que présentent beaucoup d'écoliers à un stade plus avancé de leurs études, et que l'on attribue

généralement, sans examen suffisant, à la fatigue causée par ces études, reconnaissent fréquemment une tout autre cause.

Les cerveaux lourds, privés de moyens intellectuels ou dépourvus de culture sont, plus que les cerveaux cultivés par l'étude et la réflexion, exposés aux psychoses et aux névroses. En d'autres termes, le cerveau résiste mieux à un travail excessif, pourvu qu'il soit varié, qu'à un défaut d'emploi ou à un emploi spécialisé et monotone. La statistique donne à ce point de vue un chiffre intéressant : tandis que les officiers sortis du rang payent un tribut de 9 pour 1,000 aux maladies mentales ou nerveuses, la proportion n'est que de 1 pour 1,000 pour les officiers des armes savantes soumis dans les écoles à une dure suractivité cérébrale.

L'excès d'ignorance, en restreignant le champ des notions nécessaires à un jugement sain, diminue la puissance de résistance aux suggestions plus ou moins conscientes de l'idée fixe, qui est la base de toute psychose. Il entraîne un excès de crédulité qui conduit aux perversions de la volonté et de la sensibilité par lesquelles se caractérise le plus communément la neurasthénie.

En résumé, les causes dominantes de la fatigue nerveuse seraient donc : pour la classe ouvrière, la division du travail réalisée par la machine et l'insuffisance de l'éducation intellectuelle et morale ; pour la classe aisée et éduquée, l'excès du fonctionnement cérébral spécialisé. Dans ce dernier groupe social, il faut y ajouter pour une forte proportion l'oisiveté et l'abus des jouissances que procure la fortune. Si l'on veut que le corps demeure soumis à l'esprit, il ne doit pas être trop bien traité.

A. ACLOQUE.

LES SALAIRES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Suivant l'abbé Faillon, voici quels étaient les salaires des ouvriers en bâtiments et des domestiques sous la Domination française.

Maçons, Charpentiers, menuisier, 40 sous par jour,

Manceuvre, 30 sous par jour.

Engagé domestique, 30 à 45 écus par an.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de *l'Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera maintenant partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE MAI

DEVINETTES

1. La ville où l'on doit avoir le plus à souffrir, est la ville de Meaux (maux).
2. La bienfaitrice aux services de laquelle tout le monde tourne le dos est la chaise.

ÉNIGME

Le silence.

MÉTAGRAME

Cou - Fou - Mou - Sou - Pou.

RÉBUS NO 4

Cent ans de lamentations ne payeraient pas un sou de dettes.

Mot à mot : Cent ans - deux lames - EN - TA scie ONS - NE paye RAIENT - pas - 1 sous deux D - TES.

Ont trouvé les solutions justes : Melles M.-Annette Bertrand, St-Louis de Lotbinière; Lucette Denis, Les Cèdres; Marie-Ange Binette, 59

15ème avenue, Lachine. Le sort a favorisé Melles M.-A. Bertrand et Lucette Denis.

CONCOURS No 10

DEVINETTES

1. Quel ton faut-il prendre avec ceux qui l'ont trop haut ?
2. J'apparais une fois dans une minute et deux fois dans un moment ?

ÉNIGME

De cent enfants je suis le père,
Mais, unique et rare mystère,
Quoique je sois cent fois plus vieux
Je ne nais pourtant qu'après eux.

CHARADE

Sans mon premier, mon second envahirait
la terre.
Mon tout est plus grand que Dijon.
Et contient dans un verre.

RÉBUS NO 4



DEVINETTES



Cette famille déménage. Où se trouve le mari ?



Oh ce porteur de journaux ! Il a encore tamponné la porte avec le *Pays*. Où est-il que je le gronde ?

Pour vous petits enfants

A VOUS, mes petits amis, que la perspective enchanteresse des vacances prochaines exalte et grise, je veux dire un mot. Je conçois facilement que vous puissiez être heureux de clore pour une période assez longue, vos livres — de bons amis pourtant — de vous griser d'air et de liberté.

C'est si dur d'être obligé de suivre sans abdiquer jamais le sentier qui mène à l'école, quand là, tout près, les fleurs et le gazon vous appellent, quand la brise caressant vos boucles brunes ou blondes voudrait vous retenir, quand le gentil papillon semble vous dire en passant : Suis-moi et que l'oiseau perché sur le grand chêne, chante railleusement : Liberté ! liberté !

Bientôt, vous pourrez répondre à toutes ces voix enjouées, vous moquer de l'oiseau

tentateur, braver l'audacieux papillon.

Alors jouez, courez, prenez vos ébats, amusez-vous bien. La vie vous est bonne, mes petits, profitez-en, afin qu'au jour où elle se fera méchante, vous puissiez vous souvenir de l'avoir aimée.

Jouez là tout autour de vos demeures, sous les yeux de vos mères qui se plaisent tant à vous voir heureux sur le gazon qui se fait doux pour vous caresser, sous le grand soleil, humant l'air pur qui donnera à votre corps la vigueur et la force.

Mais sachez vous récréer utilement en regardant avec curiosité les merveilles qui vous entourent, en apprenant à découvrir et à aimer ce qui est beau et bien. La nature est la source féconde du beau ; aimez-la, enfants. Aimez les grands arbres qui chantent si bien quand le vent les agite, le ruisseau qui coule doucement, bordé de fleurs et de verdure, les immenses champs aux épis blonds, le soleil qui les a dorés. Ah ! si vous saviez comme elles sont expressives et pleines d'attraits puissants toutes ces œuvres sorties de la main de Dieu.

Et puis, à la maison, soyez prévenants, affectueux, obéissants envers ceux qui vous consacrent avec leur amour, leur vie toute entière. Confiez-vous en leur expérience et leur sagesse. N'ayez pas la témérité de tromper leur vigilance et de violer leurs ordres, car vous simuleriez alors l'aveugle qui marche sans guide sur une route semée de précipices et vous auriez à vous en repentir, croyez m'en.

Pourquoi ne reprendriez-vous pas vos livres quelquefois ? . . .

Il vous faut aimer l'étude et la lecture. C'est dans la lecture des bons livres que vous vous formerez le goût, que vous développerez votre intelligence et augmenterez vos connaissances.

N'ignorez pas, enfants, que c'est sur vous que le pays base ses espérances pour l'avenir. Vous êtes les lutteurs de demain et Dieu sait s'il nous faut de bons lutteurs, car nos ennemis sont aussi acharnés que nombreux. Ces ennemis, qui sont-ils ? . . . Les voici : ce sont ceux qui pratiquent la fausse maxime : "Faites aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fut fait à vous-mêmes".

Ceux qui veulent nous ravir notre belle langue française et qui déjà en maintes écoles

ontariennes ont arraché d'une main sacrilège, le crucifix béni qui protégeait si bien les travaux des petits Canadiens-français, catholiques comme vous.

Ah ! les ennemis, ce sont ces fanatiques qui veulent en nous enlevant notre langue aux accents si purs, notre religion aux enseignements si consolants nous annihiler et faire de nous une race qui meurt. Ce sont les partisans de l'école obligatoire, les membres de sociétés secrètes qui ourdissent dans l'ombre leurs projets sataniques. Et que d'ennemis encore chez certains individus et particuliers. Tous gens qui en veulent à votre âme et à votre bonheur comme tout ce qui doit vous être cher ici bas : votre religion et votre patrie.

Eh bien, il faut vous préparer, enfants, à combattre ces hideux ennemis ; vous préparer par l'étude, le travail, le sacrifice et la prière. Ainsi à l'exemple des lutteurs d'aujourd'hui, vos pères, vous leur prouverez que les soldats du prince des ténèbres n'ont jamais vaincu et ne vaincront jamais ceux du Prince de la lumière.

Bonnes vacances !

MARTHA

Riv.-du-Loup.

Messe et vocation

L'ENFANT à genoux au bas de l'autel

Pour servir à l'autel et chanter vos louanges,
Sous le vêtement blanc de vos enfants de
chœur

Nous nous agenouillons... Il faudrait des
[anges :

Rendez-m'en digne, ô Sacré-Cœur.

LE PRETRE, debout à l'autel

Conservez, ô mon Dieu, la voix fraîche et
[limpide,

Sous la voûte sonore, à cet enfant de chœur ;
Mais gardez-lui surtout l'âme pure et candide
Pour bien aimer le Sacré-Cœur,

L'ENFANT

Si je pouvais, servant pieusement la Messe,
Entendre, quelque jour, moi, pauvre enfant
[de chœur,

De la bien dire aussi la suave promesse !...
Parlez : j'écoute, ô Sacré-Cœur.

LE PRETRE

Memento... Je vieilliss, et déjà le calice
Tremble en mes mains, trop lourd... De mon
[enfant de chœur,
Pour qu'il offre à ma place, un, jour le Sacrifice,
Souvenez-vous, ô Sacré-Cœur.

JESUS-CHRIST *présent sur l'autel*

Notre Père des Cieux, que soit faite en la terre
Comme au ciel, sur mon prêtre et son enfant
[de chœur
Votre volonté sainte, exauçant leur prière
Qui fut douce et chère à mon Cœur.

LES ANGES *dans le ciel*

Saint, Saint, Saint, le Seigneur, qui veut faire
[paraître
Sa puissance infinie en cet enfant de chœur !
Pour l'amour de son Christ il en va faire un
[prêtre :
Louange et gloire au Sacré-Cœur !

(Semaine religieuse de Lyon.)

Le calimaçon

Sans ami, comme sans famille,
Ici-bas vivre en étranger ;
Se retirer dans sa coquille
Au signal du moindre danger ;
S'aimer d'une amitié sans bornes ;
De soi seul emplir sa maison ;
En sortir, suivant la saison,
Pour faire à son prochain les cornes ;
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures ;
Outrager les plus belles fleurs
Par ses baisers ou ses morsures ;
Enfin chez soi, comme en prison,
Vieillir, de jour en jour plus triste,
C'est l'histoire de l'égoïste
Et celle du colimaçon.

ARNAULT